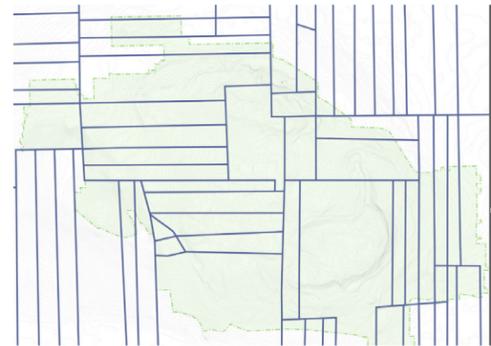
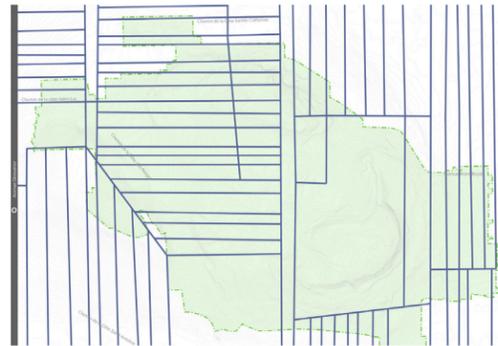


2.3.4 PARCELLAIRE : DES LOTS GRANDS ET PETITS

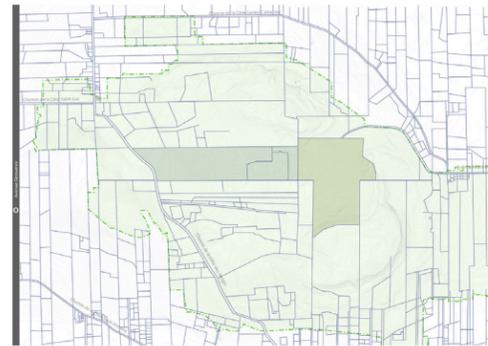
1642-1780
La montagne au cœur d'un espace agricole



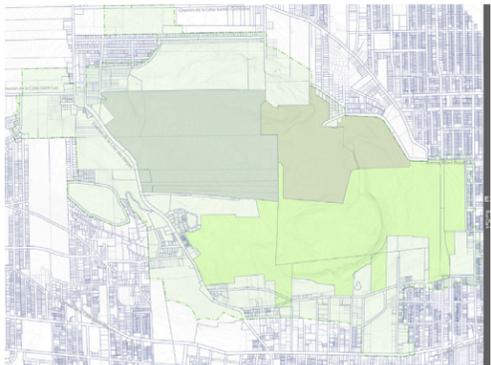
De 1780 aux années 1840
La banlieue de Montréal, un paysage rural en mutation



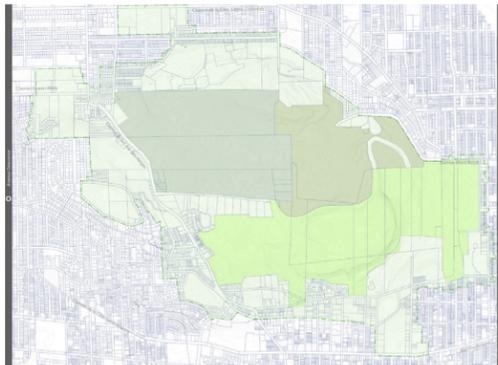
Des années 1840 aux années 1870
Le mont Royal, espace salubre dans une ville en voie d'industrialisation



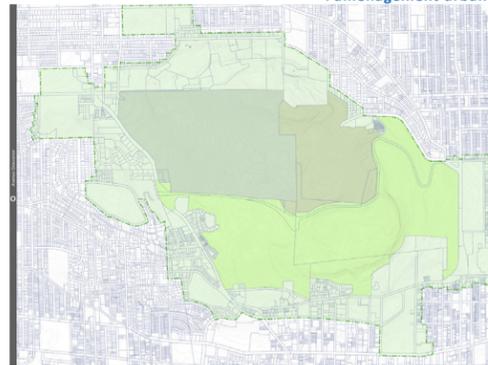
Des années 1870 aux années 1930
La montagne rattrapée par l'urbanisation



Des années 1930 aux années 1980
La modernisation du paysage urbain et les mégaprojets



La période contemporaine
Le patrimoine et la qualité de vie au cœur de l'aménagement urbain



Tiré du rapport _ Analyse du réseau viaire et du système parcellaire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, rapport fnal préliminaire 17 mai 2011, URBAN SOLAND, préparé pour le MCCC

MISE EN CONTEXTE

Le parcellaire réfère au lotissement et aux différentes opérations cadastrales de subdivision ou de remembrement des lots. Le parcellaire est un facteur important de la structure des paysages selon le marquage choisi par chaque propriétaire pour identifier les limites de son terrain dans l'espace. Mais la délimitation des lots n'est pas toujours visible dans le paysage.

La présence du fleuve, la topographie particulière de la montagne ainsi que ses ruisseaux ont contribué à un découpage et un agencement particuliers des côtes. La côte a joué un rôle primordial dans la formation du paysage urbain montréalais et dans le développement de la grille orthogonale typique des rues de Montréal.

Sur la montagne, le parcellaire n'a pas évolué selon un processus continu de subdivisions successives. Les lots actuels résultent d'une suite de subdivisions, puis de remembrements. Plusieurs traces et témoins subsistent encore du parcellaire d'origine i.e. du parcellaire issu des premières concessions effectuées sur la montagne aux débuts de la colonie.

ÉVOLUTION

Le parcellaire d'origine se compose majoritairement de longues et étroites parcelles, orientées selon un axe nord-sud par rapport au fleuve, sur les flancs sud des monts Royal et Westmount et le flanc nord du mont Outremont. Des lots sont orientés est-ouest sur le flanc nord du mont Westmount de part et d'autre du ruisseau Raimbault à la côte des Neiges, à cause de l'obstacle créé par la montagne et de la présence de ruisseaux. On retrouve aussi quelques grands domaines, dont le plus vaste et le mieux situé est le Domaine de la montagne des Sulpiciens. Ces domaines englobent généralement les plans sommitaux des trois monts. La parcelle originellement boisée est défrichée peu à peu pour la culture agricole et certains lots sont voués à la culture potagère et fruitière notamment des vergers sur le flanc sud du mont Royal.

Depuis la création du cadastre au milieu du 17e siècle jusqu'à 1780, le lotissement demeure stable, l'espace agricole hors de la cité rejoint peu à peu le flanc sud de la montagne. Entre 1780 et

1840, outre la permanence du domaine des Sulpiciens, un grand domaine englobe le mont Royal, la concession du notaire Pierre Raimbault, alors que les parcelles d'origine se morcellent pour former des lots fort étroits et très profonds. Ces nombreuses subdivisions illustrent un paysage rural en mutation.

L'iconographie ancienne nous indique que les parcelles sont marquées par des clôtures de bois (perches horizontales et verticales), des murs et murets de pierre (comme au Domaine de la montagne), de la végétation sous la forme d'alignements d'arbres (peupliers de Lombardie), de massifs d'arbres ou de bois. À ce sujet, les cartes de Sitwell présentées en annexe sont éloquentes.

Au cours des 30 années suivantes, la montagne se démarque comme un espace salubre dans une ville en voie d'industrialisation. L'appropriation du territoire à des fins de villégiature fait en sorte que l'on observe à la fois des démembrements sur le flanc sud et des remembrements progressifs de lots au cœur de la montagne avec l'implantation des cimetières.

De 1870 à 1930, le parc du Mont-Royal et les deux cimetières englobent l'ensemble des parcelles à leurs périphéries, alors que le Domaine de la montagne ne cesse d'être subdivisé. Avec l'accélération de l'urbanisation au 20e siècle, les parcelles se densifient de plus en plus autour de la montagne, particulièrement sur le Plateau Mont-Royal. Les institutions religieuses, hospitalières et universitaires, occupent les plus grands lots, de même que les grandes propriétés bourgeoises des sommets de Westmount et d'Outremont. Les dernières grandes propriétés le long de la Côte-des-Neiges se lotissent. De petits parcellaires atypiques en relation avec la topographie apparaissent au nord de l'avenue des Pins dans le secteur de la rue Redpath-Crescent. D'autres remembrements se poursuivent avec la construction de l'Oratoire Saint-Joseph et de l'Hôpital Général et la consolidation des grandes institutions universitaires, hospitalières et religieuses. De 1930 à aujourd'hui, on observe peu de changements majeurs au cadastre.

PORTRAIT ACTUEL

Le parcellaire actuel se caractérise par une trame dominante de grands lots ceinturée de petits lots. Les grands lots se concentrent dans l'entre-monts au cœur de la montagne; sur les trois sommets et particulièrement sur les versants des monts Royal et Outremont. Les petits lots ceinturent la montagne de sorte que plus on en descend, plus le morcellement s'accroît. Une trame de petits lots borde également le chemin de la Côte-des-Neiges.

Plusieurs témoins et traces subsistent encore du premier plan de subdivision cadastrale. Le patron d'urbanisation de la montagne est fortement orienté par cette première organisation de l'espace. Outremont, le Mille carré doré, Westmount et Côte-des-Neiges, ont été constitués à partir des côtes Sainte-Catherine, Saint-Joseph, Saint-Antoine et des Neiges.

Le Grand Séminaire témoigne du cœur de l'ancien Domaine de la montagne avec son mur longeant la rue Sherbrooke et sa partie de mur le long du chemin de la Côte-des-Neiges. Les lots perpendiculaires au fleuve selon l'orientation nord-sud typique du système cadastral implanté en Nouvelle-France se reflètent dans :

- des rues définies par ce parcellaire comme l'avenue du Parc, la rue University et son prolongement dans l'entrée à l'Hôpital Royal Victoria, et l'avenue Vincent-D'Indy,
- des formes de propriétés comme l'échancrure du parc du Mont-Royal dans le secteur de la rue Redpath,

- une partie de la limite entre les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-de-Neiges et
- une partie des anciennes limites municipales entre Montréal et Outremont.

Des lots parallèles au fleuve selon une orientation atypique, témoin de l'influence de la montagne sur le parcellaire, sont aussi associés au cadastre d'origine de l'ancienne côte des Neiges. En témoignent :

- des sections de rues comme le chemin de la Côte-des-Neiges entre le chemin Gage et l'avenue Forest Hill, le chemin Queen-Mary et le chemin de la Côte-Sainte-Sainte-Catherine jusqu'à l'avenue Vincent-D'Indy,
- une partie de la limite de propriété entre le cimetière Notre-Dame-des-Neiges et l'Université de Montréal, la limite entre le cimetière Mont-Royal et les cimetières Shaerith Israel et Shaar Hashomayim, la limite entre l'Oratoire Saint-Joseph et le secteur résidentiel au sud dans Westmount,
- des parties de limites municipales entre Montréal et Westmount.

La présence de clôtures au périmètre des cimetières, d'alignements d'arbres et de massifs boisés soulignent plusieurs de ces anciens lots. Le remembrement progressif des lots au



PHOTO AÉRIENNE 2009 Source : VdeM

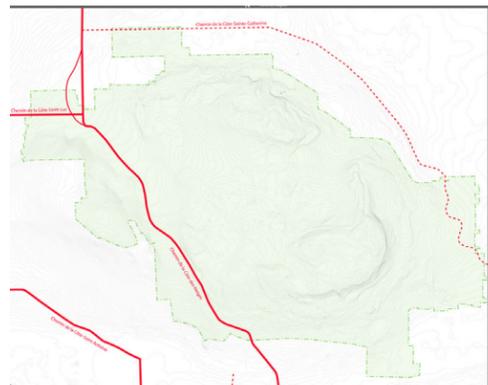
cœur de la montagne pour former les cimetières et le parc du Mont-Royal fait en sorte qu'en faisant abstraction des quelques zones de développement résidentiel et des clôtures de cimetières, l'entre-monts forme une entité et un tout cohérent à l'image forte soutenue par un ensemble paysager exceptionnel.



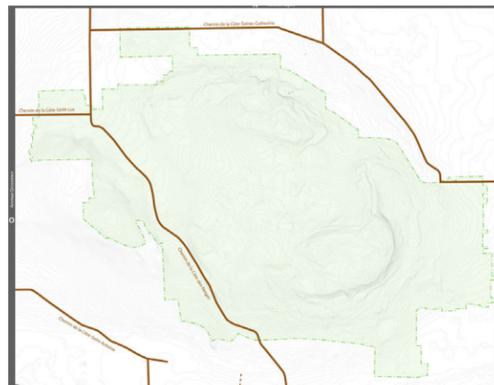
Esquisse panoramique de Montréal depuis la montagne, George Seton 1845-48, Source : Bibliothèque et Archives Canada, no. Acc. C-151116

2.3.5 VIAIRE : LES VOIES ET PARCOURS PUBLICS

1642-1780
La montagne au coeur d'un espace agricole



De 1780 aux années 1840
La banlieue de Montréal, un paysage rural en mutation



Des années 1840 aux années 1870
Le mont Royal, espace salubre dans une ville en voie d'industrialisation



Des années 1870 aux années 1930
La montagne rattrapée par l'urbanisation



Des années 1930 aux années 1980
La modernisation du paysage urbain et les mégaprojets



La période contemporaine
Le patrimoine et la qualité de vie au coeur de l'aménagement urbain



1
Tiré du rapport _ Analyse du réseau viaire et du système parcellaire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, rapport final préliminaire 17 mai 2011, URBAN SOLAND, préparé pour le MCCC

MISE EN CONTEXTE

Chemins, avenues, boulevards et rues structurent le réseau public qui dessert la montagne et en fait découvrir le paysage. La rue est un motif essentiel du paysage urbain le long duquel s'ordonnent généralement les bâtiments. Elle sert aux déplacements quotidiens de milliers d'usagers, elle est un vecteur de communication concret et symbolique. On s'y déplace pour aller travailler, rentrer chez soi, pour aller à la montagne, pour voir la ville, pour faire une balade. La rue a plusieurs fonctions et rassemble dans un même corridor plusieurs types d'usagers. Tantôt larges de plusieurs voies, tantôt étroites et intimistes, les différents parcours publics sur la montagne possèdent des identités propres.

L'étude de l'évolution du réseau de rues permet de comprendre et de situer les plus vieux tracés, les transformations successives du réseau et les héritages parvenus jusqu'à nous.

ÉVOLUTION

Un premier sentier amérindien, un parcours de moindre résistance dicté par la topographie, franchissait la montagne par les seuils de l'entre-monts et un autre la contournait au nord par l'est. On imagine ces premiers parcours fort étroits, sinueux, d'un sol bien battu et entretenu par le va-et-vient des Amérindiens.

À l'époque du domaine agricole des Sulpiciens, les premiers chemins, antérieurs au lotissement, empruntent ces tracés amérindiens. Le passage à travers la montagne devient le chemin de la Côte-des-Neiges et le contournement au nord, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine.

Dans les années 1870, la trame orthogonale de rues, basée sur le parcellaire, rectiligne et structurée, rejoint progressivement la montagne. Les rues sud-nord de la ville se terminent sur l'obstacle naturel de ses flancs. Apparaissent de nouveaux chemins d'accès à la montagne avec le chemin de la Forêt et l'amorce du boulevard du Mont-Royal vers le cimetière Mont-Royal et Shakespeare Road (plus tard renommé Remembrance) vers la maison Smith. S'ajoute aussi une voie publique dans le parc du Mont-Royal avec le chemin des calèches, conçu par

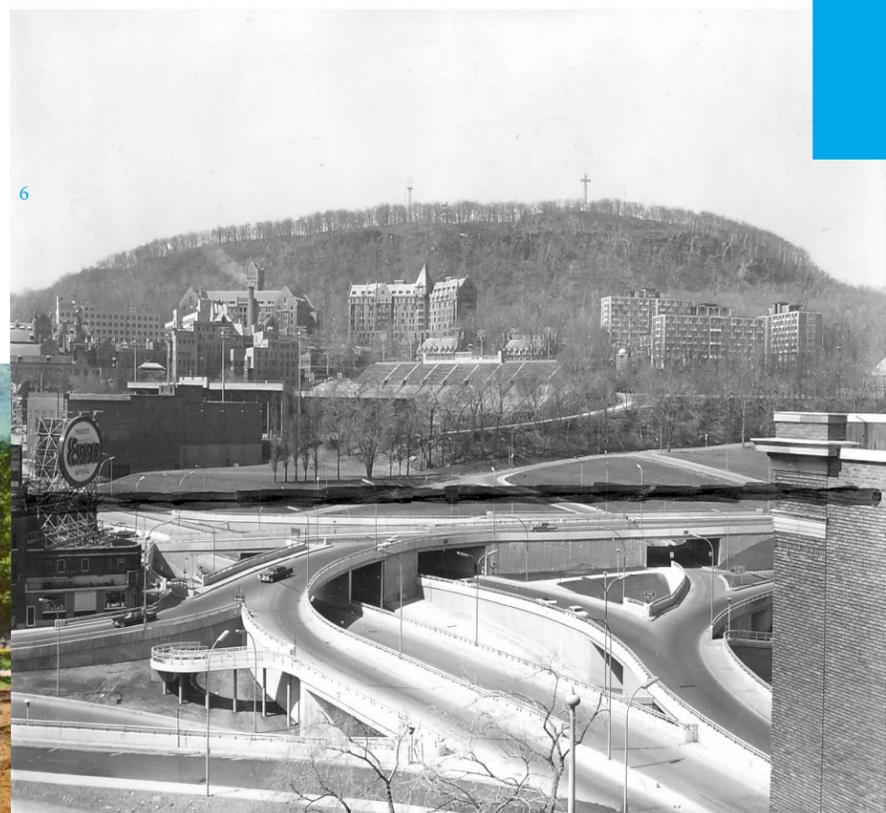
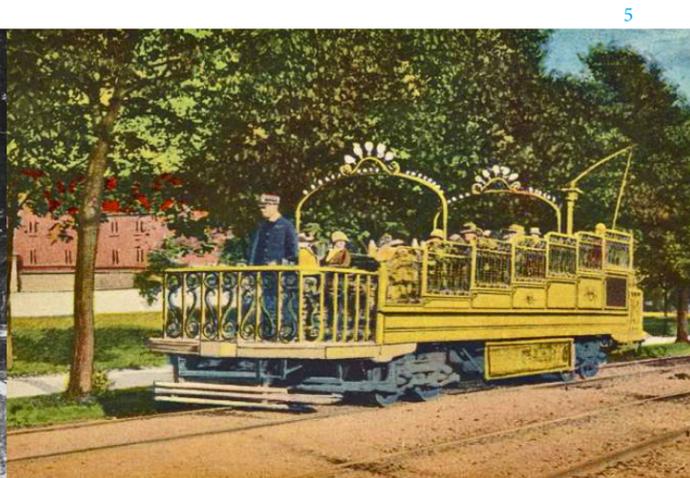
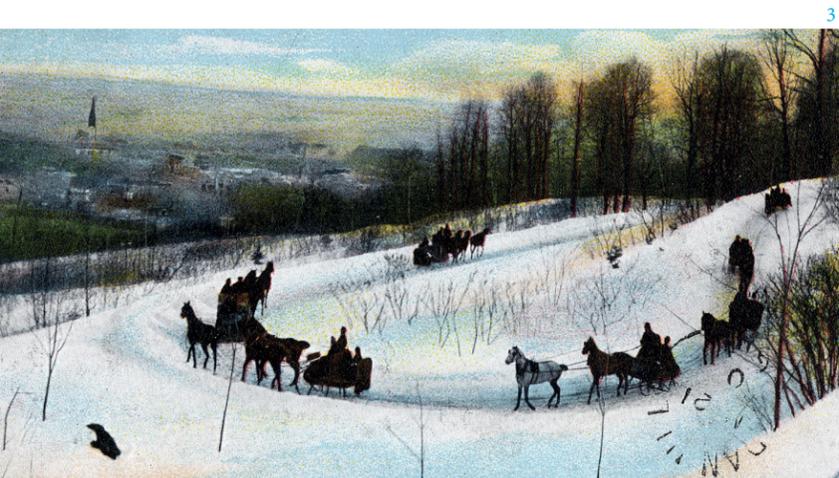
Olmsted pour donner accès à tous les citoyens du piémont au sommet dans une parfaite intégration à la topographie et au paysage.

Au début du 20e siècle, le réseau se maximise sur les flancs sud et est de la montagne. Sont tracées d'autres voies qui contournent la montagne : au sud, les avenues Cedar et des Pins, à l'est, l'avenue du Parc et au nord le boulevard Édouard-Montpetit. Les rues complétées du Plateau Mont-Royal s'alignent vers la montagne. À l'ouest, les avenues Sunnyside et Summit Circle donnent accès au sommet de Westmount selon un tracé adapté à la topographie.



2

Dans les années 1950, le développement rejoint le flanc nord de la colline de Westmount avec l'ouverture de l'avenue curviligne Ridgewood et son flanc sud avec les chemins McDougall, Saint-Sulpice et le prolongement de l'avenue Atwater. Le boulevard du Mont-Royal est bouclé jusqu'à Vincent-D'Indy alors que des interstices collés à la montagne sont comblés avec les rues Hill Park Circle et Redpath-Crescent.



L'âge d'or de l'automobile introduit les véhicules au cœur de la montagne avec les chemins Camillien-Houde et Remembrance. Ce nouvel accès au parc du Mont-Royal amène les visiteurs par la porte arrière dans une approche située à mi-parcours du concept initial prévu par Olmsted et conduit à l'implantation de stationnements surdimensionnés dans la clairière. La réalisation de l'avenue du Docteur-Penfield à travers le Mille carré doré achève le contournement de la montagne par le sud. Si les échangeurs Parc-Pins et Côte-des-Neiges-Remembrance

ont marqué la modernisation des infrastructures sur la montagne, leurs reconfigurations complétée et projetée ancre son réseau viaire dans une expérience paysagère qui rallie histoire et nature.

ILLUSTRATIONS

- 1 Cartes montrant l'évolution du système viaire Source : indiqué
- 2 Hôpital Royal Victoria, avenue des Pins, vers 1918, William Notman & Son, View-6210, copyright Musée McCord
- 3 Carte postale du chemin en serpentin à l'entrée du parc du Mont-Royal vers 1878 Source : Collection Daniel Chartier
- 4 Avenue des Pins, 1909, Albums de rues E.-Z. Massicotte
- 5 Carte postale, Tramway Observatoire autour de la montagne 1942 Source : Collection Daniel Chartier
- 6 Intersection Parc-Pins, 1961 Source : Archives VdM, VM94-A95(5)

- 7 Vue de Montréal depuis la barrière de péage du chemin de la Côte-des-Neiges, 1859, William Notman, VIEW-7097.0 Source : Musée McCord
- 8 Résidences sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Outremont, QC, vers 1910 Source : Archives photographiques Notman - Musée McCord, MP-0000.888.10
- 9 Tramway sur le mont Royal Source : Les amis de la montagne
- 10 Intersection Côte-des-Neiges et Queen-Mary ca. 1955, © Ville de Montréal, Gestion de documents et archives (Microfiche U-697-10)
- 11 Intersection Côte-des-Neiges et Remembrance avant la construction de l'échangeur Source : Archives de la Ville de Montréal

2.3.5 VIAIRE : LES VOIES ET PARCOURS PUBLICS

PORTRAIT ACTUEL

Les voies publiques offrent différentes ambiances paysagères selon le type de tracé, selon leur largeur et selon leur position avec la montagne. Elles comprennent trois types de parcours selon leur ancienneté dans l'évolution du réseau viaire : fondateur, d'implantation et de raccordement. Le parcours fondateur relie les premiers lieux d'occupation du territoire. Il est associé aux plus anciennes voies de circulation et se caractérise souvent par sa sinuosité qui compose avec le relief et les obstacles naturels. Il précède généralement le lotissement des terres et les premières habitations s'y installent. Le parcours d'implantation est aménagé spécifiquement pour accueillir les lotissements. Il s'agit habituellement d'une voie rectiligne aux parcelles réparties de chaque côté. Quant au parcours de raccordement, il correspond à une voie de circulation qui relie deux autres voies, dont des parcours fondateurs et des parcours d'implantation.

Deux modes de tracé expriment une permanence structurale sur la montagne : les tracés rectilignes soulignant le parcellaire orthogonal typique de Montréal et les tracés curvilignes adaptés à la topographie de la montagne. Des rues rectilignes du centre-ville et du Plateau Mont-Royal butent sur la montagne et forment des axes uniques vers elle. Plusieurs rues du centre-ville se prolongent par des escaliers en direction du parc du Mont-Royal. Plus les parcours se trouvent au cœur de la montagne ou s'approchent des flancs et des sommets, plus leur tracé devient sinueux. La rue Summit Circle avec son accès par le chemin Belvédère se révèle un exemple très éloquent d'une rue sinueuse parfaitement adaptée à la topographie de la montagne.

Deux grandes voies aux caractères très différents traversent la montagne et permettent d'en découvrir le cœur. Le chemin de la Côte-des-Neiges, un parcours fondateur devenu une artère principale, draine, avec l'avenue du Parc et le chemin Queen-Mary, les flots les plus importants de véhicules sur la montagne sur un des plus vieux tracés de Montréal. Le chemin Remembrance/Camillien-Houde, une collectrice, donne accès au parc du Mont-Royal et aux cimetières et sert aussi de transit entre l'est et l'ouest dans une ambiance de parcours de promenade.

1, 2



Les voies de contact avec la montagne se concentrent à l'est et surtout au sud. L'avenue du Parc, le chemin de la Forêt prolongé par le boulevard du Mont-Royal, les avenues des Pins, Cedar, Atwater et Le Boulevard s'inscrivent comme parcours de raccordement. Tout en contournant la montagne, ils permettent d'en saisir l'esprit en longeant des bois, des alignements d'arbres, des talus gazonnés, des parois rocheuses, des murs de maçonnerie et un bâti varié. S'y ajoute aussi l'avenue du Docteur-Penfield. Les rues qui longent la montagne créent une expérience

3



forte, particulièrement l'avenue du Parc grâce au dégagement offert par la Côte Placide et le parc Jeanne-Mance, de même que l'avenue des Pins pour la découverte d'une proximité unique avec la montagne.

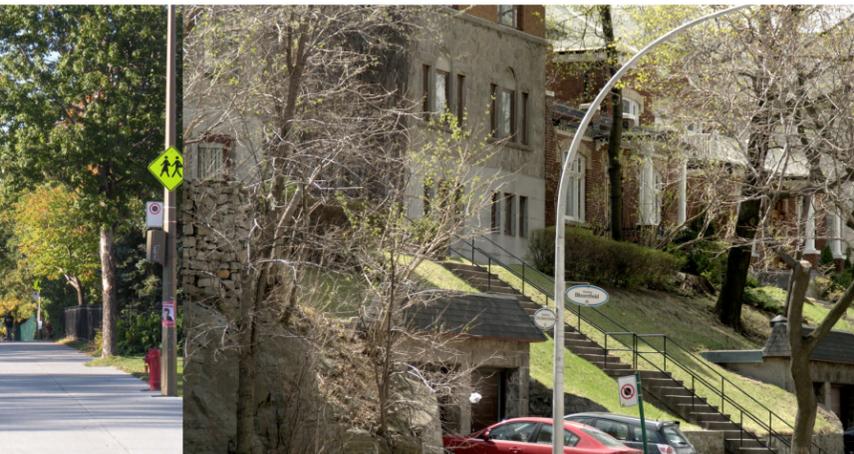
Quant à l'autre parcours fondateur, le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, il se trouve éloigné des flancs nord et est de la montagne par plusieurs rues locales ayant servi de parcours d'implantation aux quartiers d'Outremont et de Côte-des-

4, 5

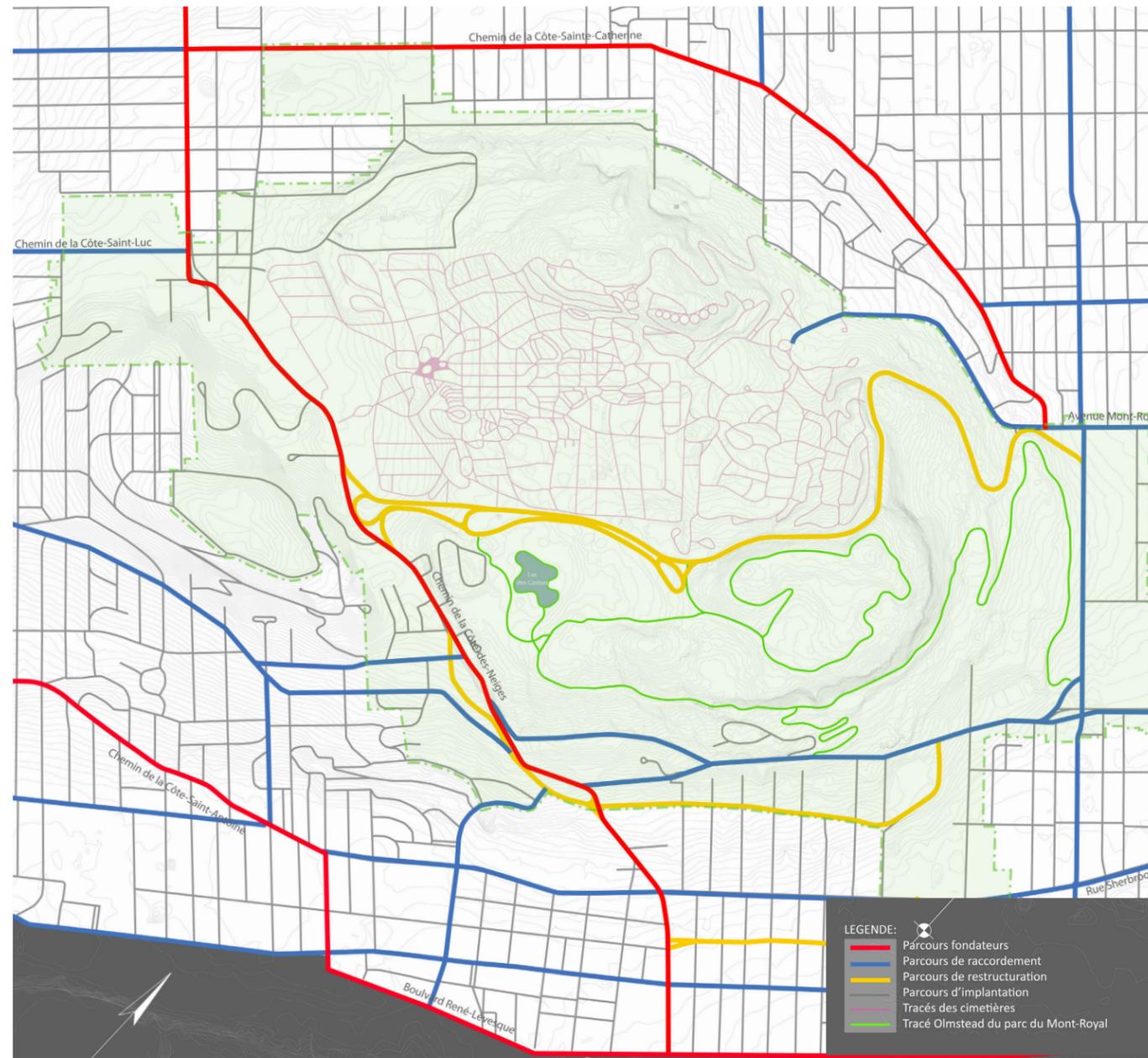


Neiges et à l'Université de Montréal. Une trame moins rigide de plusieurs rues locales complète le réseau sur les flancs de la colline de Westmount.

6



7, 8



TYPLOGIE DU SYSTÈME VIAIRE _ CARTE SYNTHÈSE tiré du rapport _ Analyse du réseau viaire et du système parcellaire de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, rapport final préliminaire, p. 15, 17 mai 2011, URBAN SOLAND, préparé pour le MCCC

Dans l'optique d'agrandir l'accès public aux multiples attraits et paysages de la montagne, de nouveaux chemins de ceinture et de traverse s'implantent sur des terrains publics et privés pour éventuellement faire le tour de la montagne. Ce chemin polyvalent, pédestre et cyclable, s'ancre aux principaux points d'accueil de la montagne et se connecte aux cheminements et sentiers existants du parc et du domaine public (p.ex. chemin Olmsted). Sa réalisation permettra dorénavant un chemine-

ment public parcourant la montagne, notamment à travers des propriétés institutionnelles.

L'ensemble de ce réseau viaire offre une grande richesse au niveau des parcours et permet la découverte progressive du paysage et de ses différentes échelles. La multitude d'ambiances et d'expériences visuelles qu'il offre constitue une des caractéristiques importantes de la valeur paysagère de la montagne.

ILLUSTRATIONS

- 1 Ch. de la Côte-des-Neiges au nord de Queen-Mary Source : VdeM
- 2 Av. Atwater vers le nord Source : VdeM
- 3 Plan du chemin de ceinture Source : DGPV, VdeM
- 4 Les larges trottoirs sur ch. Queen-Mary Source : VdM
- 5 Intersection Remembrance et Côte-des-Neiges Source : VdeM
- 6 Ch. de la Côte-Ste-Catherine Source : VdeM
- 7 Ch. de la Côte-des-Neiges Source : VdeM
- 8 Piste cyclable sur ch. de la Côte-Ste-Catherine Source : VdeM

2.3.6 USAGES : VOCATIONS ET APPROPRIATIONS

1

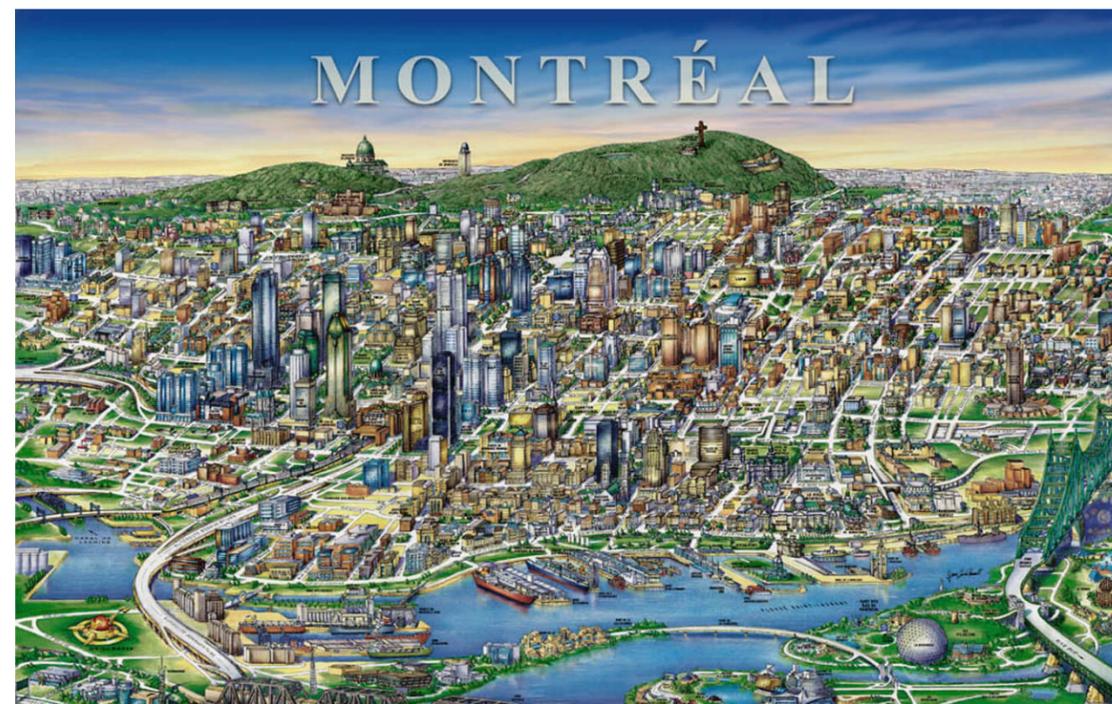


MISE EN CONTEXTE

La montagne est l'objet de la continuité et de la croissance des appropriations collectives d'un territoire qui fut longtemps inaccessible à la majorité des Montréalais. Ses flancs accueillent des institutions qui ont contribué à la renommée de la ville. Son relief émergent est recherché pour des vocations religieuses et de prestige.

Chaque usage ou grande vocation a créé une empreinte particulière dans le paysage de la montagne. Les hôpitaux, les cimetières, les parcs, les universités, les collèges, l'Oratoire Saint-Joseph, les maisons de communautés religieuses et les résidences, notamment de prestige, ont créé un amalgame unique sur la montagne selon une répartition caractéristique des forces en présence dans la société montréalaise et selon des implantations typiques en accord avec les grands courants de l'époque.

2



ÉVOLUTION

Les Amérindiens sont les premiers à s'approprier la montagne comme lieu de chasse, de cueillette et comme lieu de sépulture. Puis l'implantation du Fort de la montagne au 17^e siècle, à la fois résidence et institution, au pied du mont Royal, donne le ton aux aménagements et influence les bourgeois de la Cité dans leur désir d'avoir eux aussi leur domaine privé, pour voir et être vu. Les Molson, McTavish, Allan et McGill implantent leurs villas et dépendances sur de vastes terrains, entre bois à flanc de montagne et pâturages implantés sur de faibles pentes. Ces résidences cossues côtoient les auberges et maisons de ferme s'élevant le long des premiers chemins.

Le caractère pittoresque et paysager du lieu suscite de plus en plus une appropriation par les communautés religieuses et les mieux nantis. Le développement du domaine des Sulpiciens (Grand Séminaire), l'implantation de l'Hôtel-Dieu, du couvent

des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, la création du Collège Notre-Dame et des deux cimetières au milieu du 19^e siècle marquent le caractère institutionnel et religieux de la montagne.

Dans le troisième quart du 19^e siècle, la fonction universitaire se manifeste par l'arrivée de l'Université McGill. Quant à l'Hôpital Royal Victoria, son premier pavillon apparaît au pied de la montagne tout près de l'Hôtel-Dieu. Au même moment, on construit le Séminaire de philosophie sur la partie la plus élevée du domaine des Sulpiciens.

Des sorties de chasse à courre s'organisent sur la montagne dès 1828, et en 1876 le parc du Mont-Royal est inauguré. De grands événements festifs d'hiver et d'été se tiennent au parc du Mont-Royal et au parc Fletcher (devenu le parc Jeanne-Mance).

Dans le premier quart du 20^e siècle, s'amorcent les projets institutionnels les plus ambitieux, toujours à fonction religieuse, avec la construction de l'Oratoire Saint-Joseph et de la maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie. Les premiers ensembles résidentiels de prestige, en hauteur, synonymes de la densification urbaine, font aussi leur apparition et la Ville de Westmount crée le parc Summit.

L'implantation du Collège Jean-de-Brébeuf et de l'Université de Montréal se démarque au niveau de l'usage lié au savoir dans le deuxième quart du 20^e siècle. La fonction hospitalière poursuit son développement par la construction de l'Hôpital Général et de l'Hôpital Shriners sur le flanc sud du mont Royal dans la seconde moitié du 20^e siècle.

De 1975 à aujourd'hui, principalement les hôpitaux et les universités consolident leurs campus par l'ajout de bâtiments, alors que dans les cimetières de nouveaux modes d'inhumation introduisent de nouvelles constructions et de nouveaux aménagements. Des propriétés institutionnelles, liées aux communautés religieuses, sont en mutation ; la conversion à des fins d'habitation du Séminaire de philosophie en est un exemple. La création récente d'un parc sur le sommet Outremont scelle la vocation collective de la colline d'Outremont.

ILLUSTRATIONS

1,2 Illustrations à vol d'oiseau des quartiers adjacents à la montagne
Source : DGPV (source d'origine inconnue)

PORTRAIT ACTUEL

Cinq grandes vocations, le sacré, la santé, le savoir, les parcs et espaces verts de même que le résidentiel témoignent de l'identité de la montagne. La présence des communautés fondatrices sur la montagne symbolise les idéaux qui ont présidé à la fondation de Montréal : la religion, l'éducation et les institutions sociales.

Le sacré et les parcs

Leur répartition géographique sur la montagne ne résulte pas du hasard. Trois grands ensembles paysagers d'importance, le parc du Mont-Royal (190 ha) et les cimetières Notre-Dame-des-Neiges (138 ha) et Mont-Royal (65 ha) habitent le cœur de la montagne. Les activités récréatives, d'inhumation et de recueillement profitent ainsi de l'intimité procurée par l'entre-monts. Ces trois ensembles à dominante végétale, avec leur propre réseau de circulation et leurs aménagements distinctifs, donnent au cœur du mont Royal des usages public et semi-public dans des ambiances paysagères de grande qualité. Par exemple, depuis ses débuts, le cimetière Mont-Royal se présente comme un lieu de promenade ; la randonnée et l'observation des oiseaux et des arbres y sont encouragées. Les cimetières occupent 27 % de l'AHNMR. La vocation sacrée représentée par les propriétés de l'Oratoire Saint-Joseph et des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph équivaut à 2,6 % du territoire.

Le parc du Mont-Royal détient 25 % de la superficie de l'AHNMR. Depuis sa création, l'intérêt qu'on lui porte ne s'est jamais démenti. La montagne demeure un formidable lieu de convergence, largement approprié par la population pour y pratiquer une gamme d'activités de promenade, de détente, de ressourcement, de rassemblement, de fête et de contact avec la nature au gré de toutes les saisons. S'y ajoutent le parc Summit, forêt urbaine et sanctuaire d'oiseaux et le récent parc sur le sommet Outremont. La vocation parc occupe désormais les trois sommets et les flancs sud et est de la montagne,

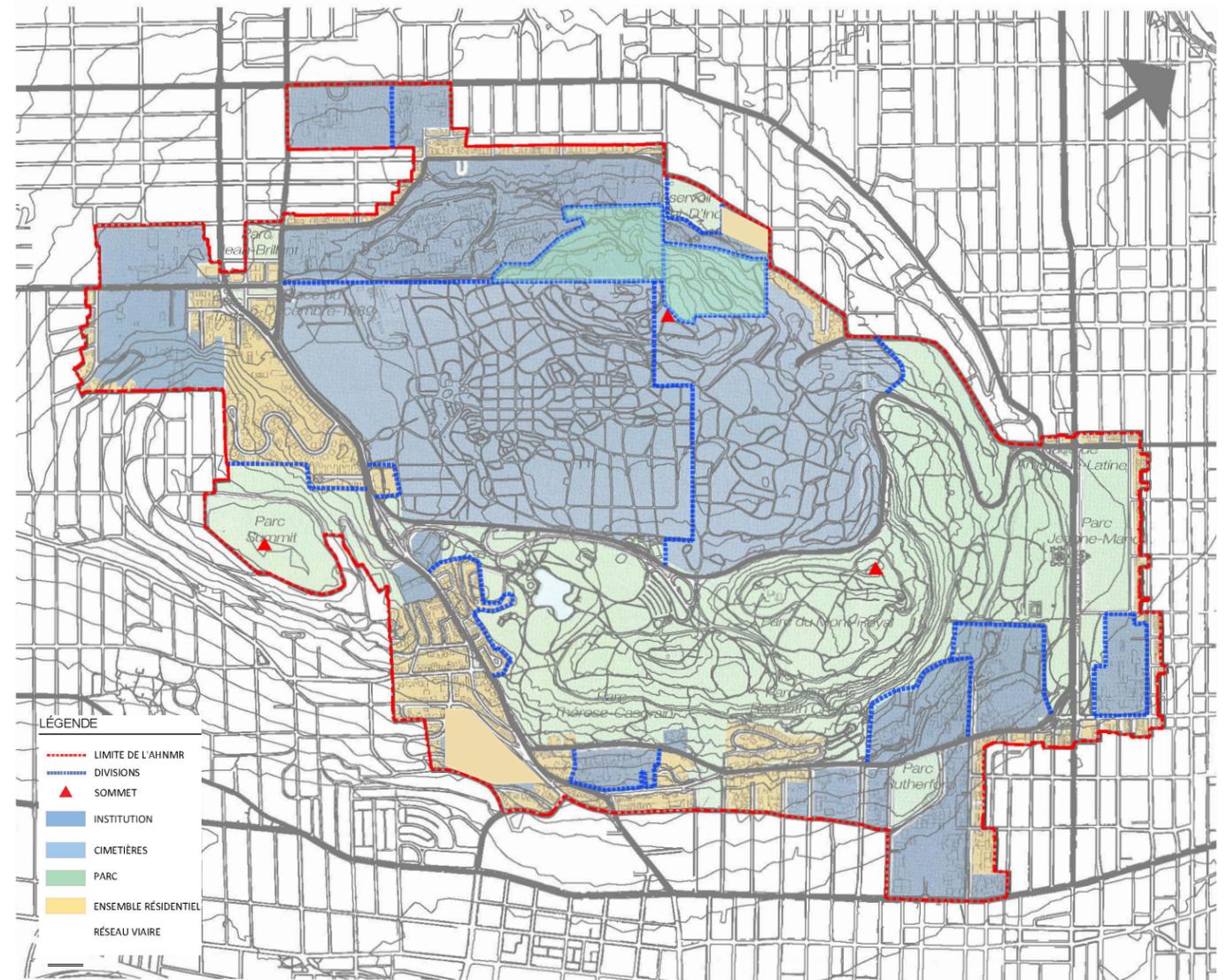
permettant d'ancrer une image forte dans la ville. Des parcs de quartier, lieux d'exercice ou de promenade, situés en périphérie, créent des coulées végétales (par ex. les parcs Thérèse-Casgrain et Percy-Walters) ou forment des espaces dégagés offrant un recul par rapport à la montagne (par ex. les parcs Jeanne-Mance et Rutherford). À eux seuls, les parcs et espaces verts représentent 35 % de l'AHNMR.

La santé et le savoir

Des usages privés liés aux institutions de santé et d'enseignement ceinturent la montagne. Les hôpitaux se concentrent sur son flanc sud en bordure des avenues des Pins et Cedar et les deux universités, l'une anglophone, l'autre francophone, occupent chacune leur partie de montagne : l'Université McGill sur le flanc sud avec une superficie de 31,5 ha et l'Université de Montréal sur le flanc nord avec une superficie équivalente au double, soit de 63,9 ha.

Des institutions s'incrument en périphérie des cimetières et du parc du Mont-Royal donnant l'impression d'y être enclavées : l'Institut et l'Hôpital neurologiques de Montréal, le Royal Victoria, la partie haute du campus de l'Université McGill avec le stade Percival-Molson et les résidences étudiantes, l'Hôpital Shriners, le Manège militaire, l'Université de Montréal et l'École de musique Vincent-d'Indy. Le paysage de ces institutions se trouve grandement défini par la présence voisine des grands espaces verts, des bois et de la topographie accidentée du parc et des cimetières. De loin, on les perçoit avec la masse végétale enveloppante en arrière-plan.

D'autres institutions se retrouvent en aval des grandes voies de ceinture dont le cœur du campus de l'Université McGill, l'Hôpital Général, le Collège Notre-Dame, le Collège Jean-de-Brébeuf, les HEC Montréal et la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal et l'Hôtel-Dieu. Cette présence institutionnelle



CARTE : VOCATIONS ET APPROPRIATIONS Source: DGPV, VdeM

ponctue la périphérie de la montagne avec de vastes terrains gazonnés ou boisés, une organisation spatiale parfois complexe et des bâtiments à l'architecture monumentale.

Alors que les institutions d'enseignement occupent 14 % de l'AHNMR, les institutions reliées à la santé ne cumulent que 3,2 % du territoire. En effet, elles se trouvent sur de plus petits terrains qu'elles occupent densément.

Le résidentiel

Comme les institutions, des résidences encerclent le mont Royal. Quelques développements résidentiels jouxtent le parc du Mont-Royal ou les cimetières. Les développements les plus intrusifs sont ceux des rues Redpath-Crescent et Hill Park Circle et celui de l'avenue Duchastel près du cimetière Mont-Royal.

Cependant, l'occupation résidentielle se concentre de l'autre côté des voies de ceinture. Une plus forte occupation résidentielle s'infiltré au cœur de la montagne par la coulée du chemin de la Côte-Des-Neiges et s'étale sur les flancs de la colline de Westmount. Les résidences se présentent sous différentes formes : maisons isolée, jumelée, en rangée, duplex, triplex, conciergerie et tour à appartements.

Les développements résidentiels de grande densité, construit après la deuxième Guerre mondiale, entrent en conflit, par leur hauteur et leur gabarit, avec la silhouette de la montagne. Quant aux résidences plus anciennes, dont les grandes villas du Mille carré doré, elles reprennent à une échelle plus réduite les grandes caractéristiques paysagères des institutions.

2.3.6 USAGES : VOCATIONS ET APPROPRIATIONS

1

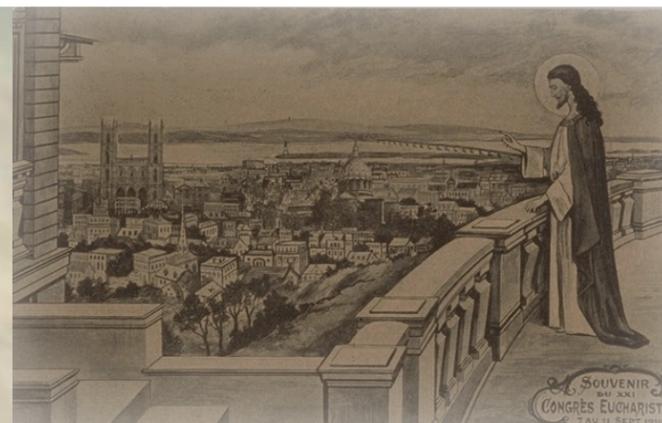


L'ESPRIT DU LIEU ET L'ATTACHEMENT À LA MONTAGNE

L'esprit du lieu de la montagne prend forme à partir de composantes matérielles variées (bâtiments, lieux aménagés, sites archéologiques, éléments construits, œuvres d'art) qui participent à la construction de son sens et de son unicité. Les valeurs, savoirs, rites, fêtes, festivals ou les récits et témoignages contribuent aussi à forger des significations rattachées à la montagne. Des espaces peuvent être associés à la tenue d'activités culturelles traditionnelles. Puisque le paysage de la montagne résulte notamment des activités que les gens y tiennent, il englobe non seulement des éléments visibles mais aussi une dimension intangible.

Le caractère même de la montagne, la manière dont son paysage a été transformé à travers le temps, et aussi l'esprit avec lequel il a été investi, en font un lieu unique. Les usages, les activités, les différentes formes d'appropriation traduisent des choix individuels et collectifs face à la montagne et sont le reflet de la société montréalaise. Elle est le lieu de pratiques sociales, rituels et événements, parfois festifs, parfois récurrents de génération en génération, souvent chargés de mémoire, qui contribuent à l'affirmation de notre culture et à notre attachement à la montagne. Toutes ces dimensions de l'esprit et du lieu créent un paysage dynamique et riche.

2



4

La montagne prend une dimension « sacrée » à travers des lieux et des symboles religieux. Les cimetières correspondent à des lieux de recueillement où se déroulent des processions autour de personnages célèbres, des rites funéraires reliés aux communautés catholiques et protestantes, ainsi qu'à d'autres communautés. Des sépultures attestent du choix de la montagne comme lieu sacré par les Amérindiens depuis la préhistoire. Assez abrupte pour susciter un appel vers son sommet, la montagne favorise l'élévation de l'esprit et le ressourcement intérieur. De même, l'Oratoire Saint-Joseph représente un lieu traditionnel de rassemblement pour des fêtes religieuses

3



5



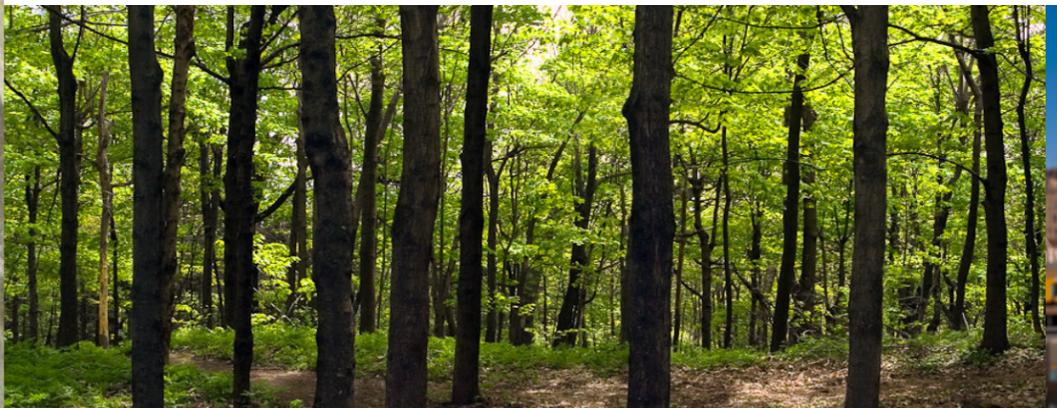
et des pèlerinages. Toute la montagne prend également un sens sacré face à l'attachement manifesté pour la préserver.

« En novembre 1862 et en mars 1863, le major Stevenson fit résonner les canons de son bataillon du haut du mont Royal. Le mythe de l'inaccessibilité de la montagne était rompu. » *

* Zinger et Jacobs, L'évolution d'un parc, La montagne en question, vol. 1, p. 13.

6

7



11



12

8

9



10



13

La création du parc du Mont-Royal, le décret d'arrondissement historique et naturel ou la création d'organismes d'intérêt témoignent d'une forte appropriation populaire, de la conscience collective et d'un souhait partagé de protéger et prendre soin de la montagne.

La montagne témoigne de l'évolution de pratiques sociales, de la messe dominicale aux rassemblements autour des tams-tams. Depuis le 19e siècle, elle est le lieu de grands événements populaires, des carnivals d'hiver, congrès eucharistiques,

visites royales, aux fêtes mémorables de la Saint-Jean-Baptiste et aux grands tours cyclistes.

Relativement peu élevée et située au cœur de la ville, la montagne est largement accessible et de nombreux visiteurs y convergent été comme hiver. Le vélo et les promenades en auto ont remplacé les promenades en traîneau ou à cheval. Mais si certains moyens de locomotion ont changé, la montagne est toujours un lieu de promenade recherché pour marcher dans les sentiers ombragés, y faire un pique-nique, prendre l'air, se ressourcer et apprécier cet oasis de calme. Ces différents usages

ou activités font en sorte que nombre de montréalais ou de québécois portent en eux des souvenirs du mont Royal. Assez haute pour dominer les alentours, elle attire le regard et est un lieu privilégié pour voir la ville depuis que les premiers établissements ont conquis ses versants.

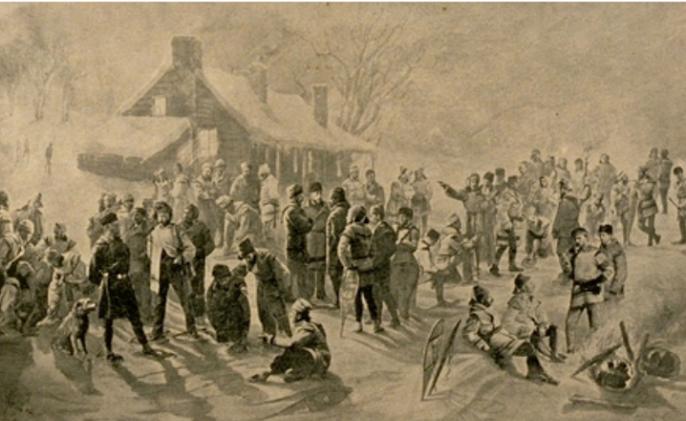
ILLUSTRATIONS

- 1 Image extraite de la réalisation ONF intitulée *Sacrée Montagne* Source : <http://sacreemontagne.onf.ca/>
- 2 Source : http://bibnum2.banq.qc.ca_bna_massic_accueil.htm noname
- 3 Poster, Source : Les amis de la montagne
- 4 Bassins du Grand Séminaire de Montréal Source : Archives de Saint-Sulpice

- 5 Carte postale montrant les promeneurs sur le chemin Olmsted dans le parc du Mont-Royal Source : collection Daniel Chartier
- 6 Carte postale de la glissade dans le parc du Mont Royal c. 1900 Source : collection Daniel Chartier
- 7 La Côte Placide Source : photo Jean Landry
- 8 l'Oratoire Saint-Joseph Source : <http://www.ocpm.qc.ca/consultations-publiques/oratoire-saint-joseph-du-mont-royal>
- 9 Monument funéraire Source : photo Jean Landry
- 10 Campus de McGill, Source : <http://www.mcgill.ca>
- 11 Secteur boisé dans le parc du Mont-Royal Source : photo Jean Landry
- 12 Vue vers l'Oratoire Saint-Joseph depuis le toit vert de la Maison de la Culture CDN Source : photo Jean Landry
- 13 Université de Montréal Source : <http://www.cccg.umontreal.ca/rc19/venue.html>

2.3.6 USAGES : VOCATIONS ET APPROPRIATIONS

1



2



3



4



5



6



7



Été comme hiver, on fréquente la montagne. On y pratique toujours la raquette le long de sentiers dans les bois, la glissade sur certains versants et le patin sur le lac aux Castors.

« Le Montreal Snow Shoe Club, également connu sous le nom des Tuques bleues, organisait régulièrement des excursions nocturnes sur le mont Royal. Une courte veillée suivait des chansons, des histoires et de la musique. Vers 22 h 00, les hommes redescendaient à Montréal pour une bonne nuit de sommeil. »*

* Zinger et Jacobs, L'évolution d'un parc, La montagne en question, vol. 1, p. 14

Encore aujourd'hui, les montréalais se donnent rendez-vous à la montagne pour diverses activités, notamment nocturnes et hivernales, comme lors de la Célébration des Tuques bleues organisée par Les amis de la montagne.

Les cimetières, catholique et protestant, étaient des lieux de promenade importants avant la création du parc du Mont-Royal. Au milieu du 19e siècle, les brochures et les guides touristiques présentent le Cimetière Mont-Royal comme un lieu de promenade fort recherché.

Le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges permettait également des activités de promenade, de contemplation et d'observation. Ils sont toujours des lieux de promenade appréciés des montréalais et sont devenus des lieux recherchés pour l'observation des oiseaux. Le Cimetière Mont-Royal organise d'ailleurs plusieurs activités ouvertes au public, notamment des visites guidées historiques, botaniques et ornithologiques. Les chemins de ceinture et de traverse du mont Royal permettent aux usagers d'emprunter des sentiers du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et d'en apprécier le calme et la beauté dans un esprit de respect et de recueillement.

ILLUSTRATIONS

1 Le Montreal Snow Shoe Club sur le mont Royal, photographie composite, Montréal, QC, 1872, William Notman (1826-1891), 1872, 19e siècle, Gélatine argentique, 20 x 25 cm, Achat de l'Associated Screen News Ltd. I-73685.0@ Musée McCord

2 Patinage dans le parc Source : photo Gabor Szilasi . - 1961 BaNQ_Cote : E6,S7,SS1,D229269 À 229275

3 Carte postale du cimetière NDDN c.1910 Source : collection Daniel Chartier

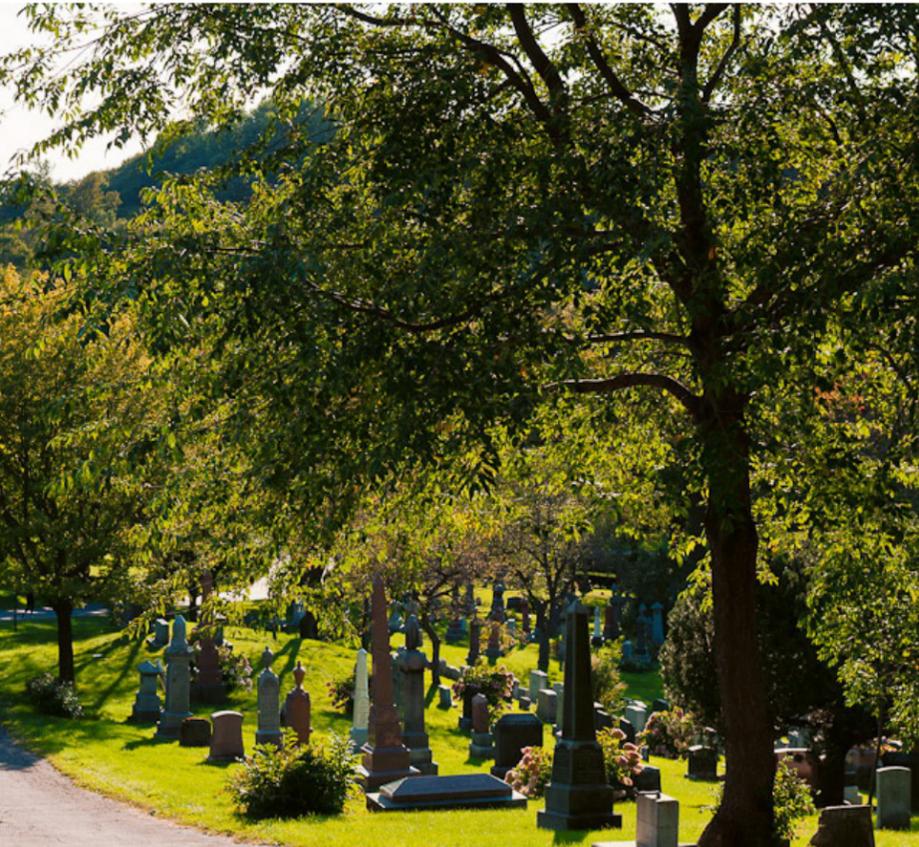
4 Les tam-tams le dimanche au pied de La Renommée Source : <http://a406.idata.over-blog.com/800x535/2/02/19/60/Montreal/montreal-2/montreal-3/tamtamfishyemonde.jpg>

5 Soirée bénéfice des tuques bleues 2010 Source : Les amis de la montagne

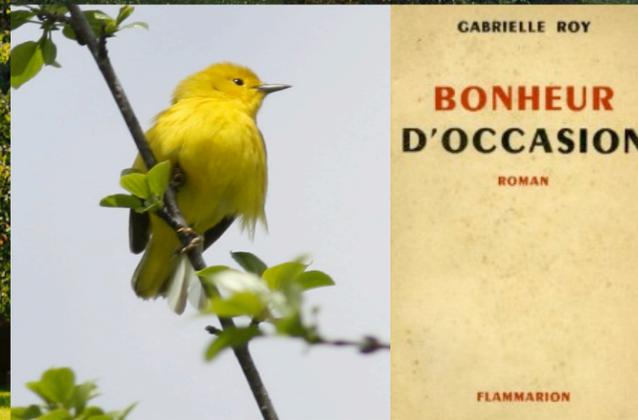
6 Glissade dans le parc Source : *Vivre et Grandir à Montréal*, VdeM

7 Sur la patinoire réfrigérée du lac aux Castors, 2010 Source : photo Wendy Graham, DGPV, VdM

8



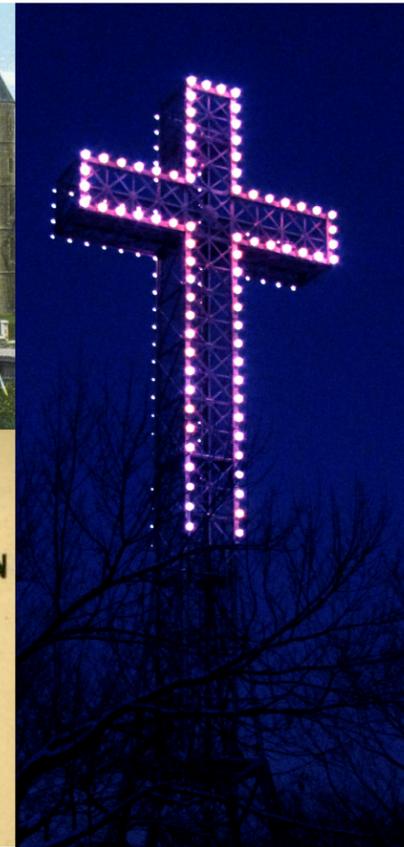
9



12

13

10



11



Toute une littérature témoigne de la relation des différentes couches de la société montréalaise avec la montagne. Dans le premier roman de Gabrielle Roy, *Bonheur d'occasion*, dont l'histoire se passe durant la deuxième Guerre mondiale, Rose-Anna gravit la montagne et se rend à l'hôpital des enfants, situé tout au haut de l'avenue des Cèdres pour y voir son fils Daniel :

« Du Mont-Royal, s'allongeant jusqu'au-dessus de Saint-Henri, elle ne connaissait que l'oratoire Saint-Joseph et le cimetière où les gens d'en bas vont comme ceux d'en haut mettre leurs morts en terre. Et voici que dans la maladie les enfants des bas quartiers venaient aussi habiter cette montagne ouverte au flot salubre et protégée de la fumée, de la suie et du halètement des usines qui, dans les tristes creux, s'épandent autour des maisons basses comme une grande haleine de bête, tendue au travail. Cela lui parut de mauvais augure.

*Le grand luxe des hôtels particuliers, qu'elle entrevoyait au fond des parcs, l'étonnait. À plusieurs reprises, elle ralentit, se murmurant à elle-même: «Mon Dieu, c'est bien riche, bien beau! Comment se fait-il qu'ils ont emmené Daniel ici?»**

* ROY Gabrielle, *Bonheur d'occasion*, Boréal, 2009 (1ère éd. Société des éditions Pascal, 1945), 455 p

ILLUSTRATIONS

- 8 Promenade dans le Cimetière Mont-Royal Source : photo Jean Landry
- 9 Hôpital Royal Victoria, carte postale Source : collection Daniel Chartier
- 10 La croix du Mont-Royal Source : photo Sylvain Legault, DGPV, VdeM
- 11 Image extraite du film ONF intitulé *Sacrée Montagne* Source : <http://sacree-montagne.onf.ca/>
- 12 Oiseau, Source : Les amis de la montagne
- 13 Couverture du livre *Bonheur d'occasion* de Gabrielle Roy, Source : <http://www.amazon.com/Bonheur-Occasion-Quebec-French-Edition/dp/0885660838>

2.3.7 LIEUX CONSTRUITS ET AMÉNAGÉS : DE RICHES ENSEMBLES

1



MISE EN CONTEXTE

La montagne recèle de bâtiments, d'aménagements, d'ouvrages de génie et d'œuvres d'art qui traduisent diverses époques, différents types architecturaux et une variété d'usages. Faits de pierre, brique, béton, bois, verre ou acier, ils sont d'une grande diversité et incluent à la fois des réalisations monumentales et des interventions discrètes. Ils composent des lieux construits et aménagés qui caractérisent le paysage de la montagne et forgent son identité.

De manière générale, le patrimoine bâti comprend les diverses formes urbaines caractéristiques de Montréal et ses composantes, tels que la trame de rues, les immeubles, les infrastructures, les éléments structurants du domaine public, incluant les particularités de leur site et les divers modes d'intégration au paysage.

Le patrimoine paysager comprend les sites aménagés, œuvres conjuguées de la nature et de l'homme, dont de vastes espaces mis en forme suivant les intentions de leur concepteur, des parcs, squares et jardins publics, et il inclut aussi des arbres remarquables.

Les ouvrages de génie témoignent d'un savoir-faire dans l'histoire de la montagne. Quant au patrimoine artistique, il vise des œuvres d'art et de commémoration principalement concentrées dans les parcs et cimetières de la montagne.

ÉVOLUTION

Du temps des Amérindiens, les constructions présentes dans le paysage de la montagne sont des maisons longues, faites de bois et d'écorce, au caractère temporaire. Avec l'arrivée de colons et l'ouverture des côtes apparaissent des bâtiments de ferme et des résidences de bois, peu à peu remplacées par des maisons de pierre. La demeure la plus imposante est celle des Sulpiciens au Fort de la montagne, cernée d'un mur et de quatre tours de maçonnerie.

Au 19^e siècle, les notables de la ville s'installent aux abords de la montagne dans de somptueuses résidences. La villa de Sir Hugh Allan (Ravenscrag) sur le flanc sud et celle de John Molson Jr. (Terra Nova) sur le flanc nord en sont des exemples. Sur les versants nord et ouest de la montagne, des hôtels s'implantent pour accueillir la clientèle en quête de villégiature. Le flanc sud s'urbanise et des maisons en rangée, construites en série et alignées le long de la rue, s'ajoutent aux grandes villas.

C'est également au 19^e siècle que les institutions commencent à s'installer sur la montagne, d'où elles pourront être vues et dominer les alentours depuis d'imposants bâtiments de pierre grise. Leur implantation débute sur le flanc sud. Les premiers pavillons de l'Université McGill sont érigés à l'endroit de la propriété léguée par James McGill, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph font construire l'Hôtel-Dieu et les Sulpiciens, le Grand Séminaire, le Collège de Montréal et le Séminaire



2



3



4

de philosophie, et l'Hôpital Royal Victoria de style château est érigé. Le flanc nord accueille le Collège Notre-Dame, à l'endroit de l'ancien hôtel Bellevue, le majestueux Oratoire Saint-Joseph, la maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie et le Collège Jean-de-Brébeuf.

L'obligation d'implanter les cimetières à l'extérieur de la ville dans une préoccupation hygiéniste et l'émergence d'une nouvelle attitude devant la mort conduisent à la création de cimetières sur la montagne. Le cimetière protestant Mont-Royal est le premier à s'y établir, en 1852, dans la foulée des grands cimetières ruraux américains et européens. Ce vaste parc à l'anglaise empreint de romantisme est conçu par James Sydney, ingénieur et paysagiste, et son associé James W. Neff. Doté d'une entrée monumentale néo-gothique, il met en scène les sépultures individuelles et familiales selon l'idéal pittoresque de l'époque et une allégorie du paradis terrestre. Le parc est

embelli de plans d'eau et offre des points de vue pittoresques créant une succession de tableaux naturels.

Le cimetière catholique Notre-Dame-des-Neiges s'implante sur la montagne en 1855, ainsi que deux cimetières juifs en 1855 et 1863. Dans le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le clergé souhaite un lieu à la fois religieux et commémoratif, dévolu au pèlerinage et à la commémoration des défunts, et non un lieu de promenade ou de récréation. L'architecte-arpenteur Henri-Maurice Perreault dessine les plans en associant le caractère pittoresque des cimetières ruraux, influence du cimetière Père-Lachaise à Paris, et l'esprit classique hérité des Sulpiciens. Successivement, le cimetière s'agrandit en 1872, 1878, et 1909 tout en préservant jusqu'à maintenant le bois Saint-Jean-Baptiste.

Dans cette mouvance vers la montagne, la Ville de Montréal pose un geste extraordinaire en expropriant plusieurs terrains

5, 6



7, 8



9

de manière à créer le parc du Mont-Royal. Frederick Law Olmsted, architecte paysagiste le plus illustre en Amérique, dresse les plans du parc inauguré en 1876. Outre les plans, Olmsted rédige aussi un livre où il explique sa vision et les principes qui doivent guider, non seulement l'aménagement du parc, mais la planification des interventions sur toute la montagne. Il traduit sa volonté de nature et de ressourcement en ville dans un concept où le caractère « montagne » devient l'objet prépondérant du traitement et de la mise en valeur du charme de ses paysages naturels de manière à la magnifier. Sa vision de l'aménagement consiste en une lente montée jusqu'au sommet à travers huit paysages distincts définis par la topographie et la végétation. Un funiculaire (1885-1918), un tramway (1924), puis la construction d'un parkway (chemins Remembrance et Camillien-Houde (1958)) modifient les accès au parc. Au fil des années, plusieurs interventions (belvédère, croix, monument, chalet, lac) s'ajoutent au parc, marquant l'époque à leur façon.

Le mont Royal sert aussi à l'implantation de trois tours de télécommunication et diffusion et comme lieu d'accueil des réalisations léguées par le Symposium de sculptures tenu en 1964.

En 1904, le frère André amorce la construction d'une première chapelle en face du Collège Notre-Dame. La renommée du frère André et l'importante fréquentation du lieu de pèlerinage conduisent à la réalisation d'un vaste temple, inspiré du Sacré-Cœur de Montmartre à Paris : l'Oratoire Saint-Joseph. L'architecte paysagiste montréalais de renom, Frederick G. Todd conçoit le chemin de croix et ses jardins en 1946. L'esplanade prend forme dans les années cinquante.

Dans la première moitié du 20e siècle, l'Université de Montréal se construit sur la montagne, se distinguant par sa tour iconique et l'emploi de la brique beige, de même que l'Hôpital Shriners beaucoup plus discret mais toujours bien visible de

loin par son toit rouge. Au fil des décennies et notamment en réponse aux besoins croissants de la population, la plupart des institutions s'agrandissent créant un agencement en campus. La deuxième moitié du 20e siècle est marquée par la construction de l'Hôpital Général, haut bâtiment moderne de brique brune qui domine le flanc sud.

Sur tout le pourtour de la montagne, les quartiers résidentiels s'aménagent et se consolident avec la construction de bâtiments d'habitation présentant des caractéristiques architecturales très variées : maisons isolées, semi-détachées ou contiguës, mais aussi des immeubles plus imposants tels que ceux du Trafalgar et du Gleneagles, qui font figure de châteaux dans la montée de la Côte-des-Neiges et les tours du RockHill plus au nord.

ILLUSTRATIONS

- 1 Vue panoramique depuis le mont Royal (Ravenscrag) Source : Musée McCord
- 2 Carte postale, Maison Smith et chemin d'accès Source : Collection Daniel Chartier
- 3 Entrée du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, 1896 Source : BAnQ, Albums de rues E.-Z. Massicotte
- 4 Entrée du Cimetière Mont-Royal, 1898 Source : BAnQ, Albums de rues E.-Z. Massicotte
- 5 Construction de l'Oratoire Saint-Joseph vers 1927, Cote E21,S110,SS1,SSS1,PK100-35 BAnQ
- 6 Hôpital Royal Victoria c. 1927, Cote E21, S110,SSS1 PK 100-36 BAnQ
- 7 Collège Brébeuf c. 1927 avec l'ancien Montreal Hunt Club en face Cote E21,S110,SS1,SSS1,PK100-23 BAnQ
- 8 Campus McGill c. 1927, Cote E21,S110,SS1,SSS1,PX10 BAnQ
5. 6. 7. 8 Source : Photographie aérienne vers 1927, Fonds de la compagnie aérienne Franco-Canadienne, ministère des Terres et Forêts, BAnQ
- 9 Vue oblique vers le centre-ville c. 1963 Source : <http://fuckyeahquebec.com/post/6936783053/spockandhiskillerbriefcase-aerial-view-over-rue>

2.3.7 LIEUX CONSTRUITS ET AMÉNAGÉS : DE RICHES ENSEMBLES



1

PORTRAIT ACTUEL

Les lieux construits et aménagés sur la montagne se révèlent d'une grande diversité et d'une grande richesse. Nombre de bâtiments et d'aménagements ont été conçus par des firmes ou des individus de renom et présentent une grande qualité de conception et d'exécution. Les formes et les techniques de construction ayant changé au fil des années, le patrimoine bâti témoigne d'une grande diversité de styles ayant chacun leurs caractéristiques propres.

Plusieurs lieux de la montagne ont fait l'objet d'une reconnaissance officielle en raison notamment de la qualité de leur patrimoine bâti et aménagé. Sept lieux historiques nationaux ont été désignés par le gouvernement fédéral, et deux sites historiques et cinq monuments historiques ont été classés ou reconnus par le gouvernement du Québec en vertu de la *Loi sur les biens*



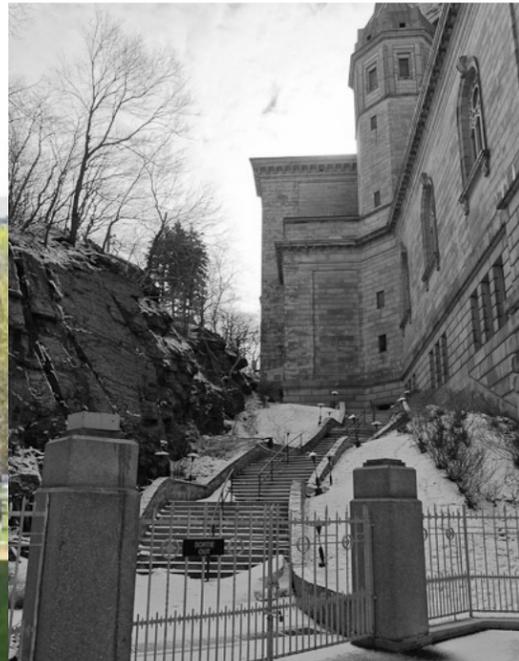
2

culturels. L'importance du patrimoine bâti du mont Royal se révèle également dans des centaines de bâtiments répertoriés et identifiés.

Les lieux institutionnels

Les lieux institutionnels de l'AHNMR partagent des traits particuliers d'inscription dans le paysage. Les immeubles comprennent des édifices d'enseignement (Université McGill, Université de Montréal, collèges Notre-Dame et Jean-de-Brébeuf), hospitaliers (Hôtel-Dieu, Royal Victoria) et à caractère religieux (Oratoire Saint-Joseph, maison mère des Soeurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie) dont l'architecture est empreinte de force et de style.

Orientées et conçues pour à la fois être bien visibles et tirer profit des vues offertes et d'un bon ensoleillement, ces institu-



3

tions présentent un caractère monumental marquant dans le paysage. Les bâtiments implantés en isolé s'agrandissent par ajout ou constructions successives formant de larges campus aux entrées et au réseau viaire privés. L'organisation des terrains crée un écrin de verdure où s'agencent des bois, des surfaces gazonnées, des pelouses plantées d'arbres, des alignements d'arbres et de sobres aménagements paysagers. La topographie naturelle et aménagée y forme une succession de terrasses et de talus comportant parfois des murs, murets de pierre et escaliers.

Ces institutions ont créé des ensembles hautement significatifs et elles constituent des entrées prestigieuses au pourtour de la montagne avec des concentrations évidentes sur les flancs sud et nord de la montagne. La densification des terrains des hôpitaux, notamment du Royal Victoria et de l'Hôpital Général, et de l'Université de Montréal crée une frange bâtie compacte



4

où beaucoup d'espaces libres sont, désormais, occupés par des stationnements, établissant un fort contraste avec les flancs boisés de la montagne. Cette frange institutionnelle s'adoucit grâce à des insertions plus aérées comme l'Hôpital Shriners et le Allan Memorial.

Certaines ont conservé un agencement d'espaces typiques et d'autres, des aménagements plus élaborés. Les jardins des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, ceinturés d'un mur de pierres comprennent un verger (le dernier encore présent sur la montagne), un potager et des jardins de prière et de promenade témoignant d'un modèle urbain perpétué par les communautés religieuses fondatrices de Montréal. En font aussi partie l'entrée solennelle et le parterre de l'Université McGill dans l'axe de la rue McGill College menant à l'ancienne résidence de James McGill, un témoin du sens d'approche monumentale et classique aux institutions sur la montagne et des longues allées



5



6



7



8

propres aux anciennes villas, de même que l'axe sacré, l'esplanade, les talus monumentaux, le chemin de croix et la chapelle de l'Oratoire Saint-Joseph. Le pavillon principal de l'Université de Montréal avec sa cour d'honneur magistrale est également digne de mention.

Avec le parc du Mont-Royal, les cimetières forment un patrimoine paysager exceptionnel avec leurs grands espaces aménagés, leur ampleur et leur unicité. Les secteurs les plus anciens du Cimetière Mont-Royal s'avèrent les meilleurs témoins de l'esthétique pittoresque du cimetière rural au Canada. Leurs éléments bâtis sont d'une grande richesse architecturale et artistique (portail monumental néo-gothique, bâtiments à l'entrée, charniers familiaux et monuments funéraires) et s'agencent dans une nature verdoyante dominée par des arbres remarquables. Des îlots de verdure irréguliers, adaptés à la topographie, s'inscrivent entre des chemins au parcours sinueux.

Le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges est un exemple remarquable d'une esthétique formelle dans une ambiance de grand parc. Nombre de ses composantes bâties contribuent à son intérêt : l'entrée principale avec sa clôture et son portail monumental, la chapelle, l'ancien charnier, le bâtiment administratif, les charniers familiaux et les nombreux monuments funéraires sculptés. L'entrée principale bordant une plaine dégagée de tout monument, les îlots bien définis par des alignements d'arbres et des allées disposées selon une trame orthogonale, les chemins de plus en plus sinueux avec la topographie et l'importance des symboles religieux y représentent des héritages distinctifs.

Les espaces verts aménagés

Le parc du Mont-Royal concrétise la vision qu'en avait Frederick Law Olmsted : un lieu thérapeutique accessible à tous situé au cœur de la métropole, destiné à toucher l'âme des gens et

une œuvre d'art offrant une variété d'expériences paysagères le long du chemin Olmsted et mettant en valeur le caractère de la montagne. Même si le plan d'Olmsted n'a pas été complètement réalisé, il laisse un important legs aux générations futures sur la manière de prendre soin de la montagne à travers une vision inspirante ancrée dans des principes toujours aussi pertinents, à savoir : de planifier à long terme, de subordonner toute intervention à une idée directrice forte, d'aménager et entretenir le parc comme une œuvre d'art, de respecter l'esprit du lieu, de desservir l'ensemble de la communauté et de valoriser le charme des paysages naturels. Plusieurs de ses composantes bâties ou aménagées contribuent à sa richesse : ses sentiers, escaliers, murs et murets, ses belvédères, le lac aux Castors et son pavillon, le Chalet du Mont-Royal avec sa place et son belvédère, les chemins Remembrance et Camillien-Houde, les œuvres d'art contemporaines et les monuments.

L'aménagement du parc Summit reflète l'intention de conserver cette forêt urbaine et ce sanctuaire d'oiseaux dans son état le plus naturel possible, tout en y permettant l'accès au public. Le belvédère adjacent permet par ailleurs d'apprécier les vues offertes. La création d'un parc sur le sommet Outremont, issue d'une entente innovatrice entre la Ville, le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges et l'Université de Montréal, avec la collaboration du gouvernement du Québec y concrétise la protection de patrimoines naturel et paysager.

ILLUSTRATIONS (suite)

- 5 Détail architectural (chapelle de saint André Bessette) à l'Oratoire Saint-Joseph Source : photo Jean Landry
- 6 Dans le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges Source : photo Jean Landry
- 7 Pavillon principal de l'Université de Montréal avec sa cour d'honneur Source : <http://www.myexplore.ca/en/gallery>
- 8 Escalier de l'escarpement dans le parc du Mont-Royal Source : photo Jean Landry

ILLUSTRATIONS

- 1 Cimetière Mont-Royal Source : photo Jean Landry
- 2 McGill Campus Source : <http://www.uofmosaic.ca/UofMosaicChapters/mcgill-university>
- 3 Escaliers à l'Oratoire Saint-Joseph Source : photo Jean Landry
- 4 Aménagements adaptés à la topographie au Cimetière Mont-Royal Source : photo Jean Landry

2.3.7 LIEUX CONSTRUITS ET AMÉNAGÉS : DE RICHES ENSEMBLES



1

Les lieux résidentiels

Les bâtiments résidentiels sont de typologies diverses et englobent à la fois de grandes villas, des maisons et des tours d'habitation qui témoignent ou s'inspirent de divers styles architecturaux.

Les bâtiments qui suivent en sont quelques exemples. La maison Simon-Lacombe, construite en 1713 puis déménagée à l'endroit du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, est d'architecture rurale alors que la villégiature bourgeoise caractérise la maison Smith intégrée au parc du Mont-Royal et la villa Terra Nova qui conserve encore son retrait du chemin Queen-Mary et un vaste terrain planté de grands arbres. Le Mille carré doré comprend des résidences qui, avec leurs jardins et leurs grands arbres, témoignent du modèle de résidences individuelles et du mode de vie propres à une élite montréalaise : Braehead (ou Duggan) de style gothique, Ravenscrag (ou Sir Hugh Allan)



2

de style renaissance italienne, le site de la Maison-John-Wilson-McConnell, un grand domaine comprenant une villa italienne de style Beaux-Arts, et la maison Ernest-Cormier d'un vocabulaire Art déco. On retrouve également des îlots marquants dans le paysage comme l'îlot Trafalgar-Gleneagles qui comprend deux résidences bourgeoises, la maison Thompson combinant des influences Queen Anne et Arts and Crafts et la maison néoclassique Sparrow, de même que les conciergeries Gleneagles, de style Scottish Baronial, et Trafalgar, de style Château, et également des éléments paysagers d'intérêt. Cet îlot témoigne de l'évolution dans la manière bourgeoise d'habiter sur la montagne dans le premier tiers du 20e siècle, soit du mode individuel à la conciergerie de luxe dans l'esprit des grands hôtels. Les appartements Marlborough bordant la rue Milton reflètent également la densification urbaine au tournant du 20e siècle dans un ensemble unique comme un des rares immeubles à appartements de style néo-Queen-Anne encore existant au Canada.



3

La majorité des villas érigées sur le mont Royal reprennent les caractéristiques des premières villas de la seconde moitié du 19e siècle. Aérées et spacieuses, ces habitations cossues sont souvent l'œuvre d'architectes reconnus qui s'inspirent de divers styles et courants artistiques, et elles affirment leur individualité en réinterprétant l'art des siècles passés. Pour bien afficher la réussite des occupants, le traitement différencié des façades de ces villas accorde un plus grand soin à la décoration de la façade visible de la rue. Elles s'accompagnent souvent de dépendances construites dans le même style (maison du gardien, remise ou coach house), de serres et de jardins soignés comprenant des bois, de grands arbres et des aires ludiques. Elles sont implantées sur de vastes terrains aménagés pour rappeler la quiétude de la campagne. Elles sont ceinturées d'une grille aux entrées marquées de murets de pierre ou de pilastres et leurs jardins incluent de riches pavages et du mobilier, le tout formant des ensembles au goût recherché et éclectique.



4

Les ouvrages de génie

Des ouvrages de génie témoignent également du rôle de la montagne dans le développement urbain à travers des équipements comme la croix du Mont-Royal, les réservoirs d'eau potable et les infrastructures de transport, dont la voie Camilien-Houde. Ces ouvrages de grande envergure ont généré d'importantes modifications à la topographie et ont créé de nouveaux paysages. Plusieurs ouvrages de génie réalisés sur des propriétés institutionnelles ont aussi façonné le paysage avec la création de murs, terrasses et talus, comme à l'endroit du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal et de l'Oratoire Saint-Joseph.



5



7

ILLUSTRATIONS

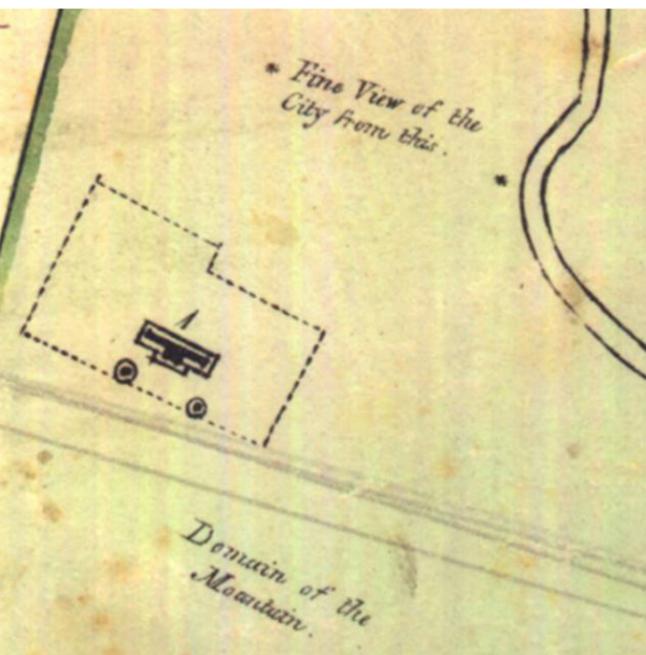
- 1 Maison Smith Source : photo Marco Antonin, <http://sylkiesylkie.blogspot.ca/2010/12/african-winter.html>
- 2 La maison néoclassique Sparrow Source : photo Jean Landry
- 3 Maison sur l'avenue des Pins Source : photo Jean Landry
- 4 Viaduc Remembrance et ch. de la Côte-des-Neiges à l'entrée du parc du Mont-Royal Source : photo Jean Landry
- 5 Croix du Mont-Royal Source : photo Sylvain Legault, VdeM
- 6 Extrait d'une carte postale montrant l'îlot Trafalgar-Gleneagles Source : Collection Daniel Chartier
- 7 Monument dans le cimetière NDDN Source : photo Jean Landry
- 8 Station de pompage McTavish à l'allure extérieure d'un château de la Renaissance française Source: VdeM



CARTE TERRAIN BÂTI, DGPV, VdeM

2.3.8 VUES : DES REGARDS SUR ET DEPUIS LA MONTAGNE

1



2,3



4,5



6,7



MISE EN CONTEXTE

La vue est le sens par lequel les stimulations de lumières, de couleurs et de formes influencent notre représentation de l'espace. De tout temps, voir la montagne de loin et voir le paysage depuis la montagne sont étroitement associés au caractère emblématique de la montagne. Sa forme émergente au-dessus de la plaine en fait un belvédère et un point de repère naturels dans le paysage de la ville et dans le paysage métropolitain. Sa perception signale l'arrivée en ville. La vue panoramique, offerte tout au long de la traversée du pont Champlain, embrasse les éléments symboliques de Montréal - le fleuve, le centre-ville et la montagne - ce qui en fait la plus belle entrée de ville de Montréal.

Les vues qui se rattachent à la montagne sont multiples et varient selon la position de l'observateur, les éléments conditionnant son champ visuel, la saison, le temps qu'il fait, la

lumière, et la direction du regard. La montagne offre des vues panoramiques saisissantes ou des percées visuelles permettant au regard d'embrasser la ville, les plans d'eau, les autres Montérégiennes, ou de percevoir ses sommets, ses vallons et son entre-monts. Les vues vers et depuis la montagne se diversifient selon la distance et le parcours emprunté.

Vue de loin, la montagne attire le regard par son profil. Plus proche, ses qualités se précisent. La portée du regard se rétrécit mais les textures et les objets se révèlent, la vue de la montagne se complexifie.

Les vues ont considérablement changé avec les transformations importantes du paysage. Des permanences et des témoins demeurent, alors que de nouveaux changements se dessinent.

ÉVOLUTION

À l'époque amérindienne, le regard porté vers ou depuis la montagne embrasse un territoire complètement naturel. La montagne sert de repère. Elle se profile dans la plaine, ses teintes changeant au fil des saisons, et la nuit, par temps clair, elle se découpe contre un ciel étoilé.

Après l'arrivée des colons, un front bâti se dresse en bordure du fleuve. Vue depuis le sud, la montagne devient arrière-plan. Progressivement, avec le découpage des côtes, les chemins et l'organisation du territoire ouvrent de nouvelles vues. La forêt est défrichée, le couvert végétal modifié avec l'agriculture et les vergers, de longues bandes de terres sont délimitées et des bâtiments sont construits, le plus imposant demeurant celui du Fort de la Montagne.

La mention « Fine View of the City from this » qui apparaît à l'extrait de la carte de Jobin, au nord du Fort de la Montagne, traduit bien l'importance accordée aux vues déjà en 1834.

À l'échelle de la région, de la ville et de la montagne, le caractère naturel du mont Royal demeure dominant dans le paysage qui s'offre à la vue au 19^e siècle, tel qu'en font foi les aquarelles de l'époque. Mais il s'estompe peu à peu avec le développement de la ville; des constructions, des aménagements, des alignements d'arbres continuent de s'ajouter progressivement et les vues se complexifient.

Au cours de l'époque pittoresque, une grande attention est portée à l'appréciation et à la mise en valeur des vues. Les résidences ponctuent de plus en plus le flanc sud et les institutions s'implantent en créant des mises en scène mar-

8, 9



10, 11



ILLUSTRATIONS

- 1 Extrait de Map of the city of Montreal, 1834, André Jobin, no 65552, cote G/3454/M65/1834/J63 CAR Source : BAnQ
- 2 Vue du Grand Séminaire dans l'axe de la rue du Fort, 1865 Source : Musée McCord, Archives photographiques Notman
- 3 Vue du Grand Séminaire dans l'axe de la rue du Fort, 2011 Source : Google Maps Street View
- 4 Vue de Montréal prise de l'Île Saint-Hélène, 1831, James Duncan, fonds Jacques Viger, cote BM99 S1 D1 p 266 Source : Archives de la Ville de Montréal
- 5 Vue de Montréal depuis l'Île Saint-Hélène Source : VdM
- 6 Vue depuis le belvédère, c. 1870, Edgar Gariépy cote G-731, Source : Archives VdeM
- 7 Vue depuis le belvédère Kondiaronk, 2007 Source : VdeM

12,13



- 8 Vue depuis le mont Royal, vers 1923, Anonyme, MP-0000.158.24 Source : Musée McCord
- 9 Vue depuis le belvédère Kondiaronk, 2005 Source : VdeM
- 10 Vue de Montréal depuis le mont Royal, 1866, William Notman, I-21693.A.1 Source : Musée McCord
- 11 Vue de Montréal depuis le mont Royal, 2007 Source : VdeM
- 12 Montréal : Vue générale du Mont-Royal et des jardins de l'Hôtel-Dieu, 16 juillet 1943, Edgar Gariépy cote G-1422 Source : Archives VdeM
- 13 Vue du mont Royal, 2007 Source : VdeM



quantas et de façon à tirer profit des vues. L'île Sainte-Hélène et le bord du fleuve correspondent aux principaux lieux choisis par les artistes pour illustrer la montagne et la ville en développement. La plupart des aquarelles mettant en scène le pied de la montagne, la ville et le fleuve jusqu'aux Montérégiennes, choisissent des vues vers le sud à partir de villas ou du sommet de la montagne.

La vue du fleuve s'entrecoupe de clochers - dont ceux bien repérables de l'église Notre-Dame - et de ponts. Les cimetières transforment l'entre-monts, y nivellent de grandes sections, y tracent des chemins, y plantent des arbres. De nouvelles vues peuvent même être appréciées depuis un observatoire.

L'urbanisation s'accélère et beaucoup d'éléments construits et aménagés s'ajoutent, mais aussi obstruent des vues par la densification des flancs de la montagne. Avec l'aménagement du parc du Mont-Royal et du parc Summit, les promeneurs peuvent à présent apprécier les panoramas sur la ville depuis les belvédères aménagés et les percées offertes au long de leur promenade. Dans les nouveaux quartiers résidentiels, les rues et les parcs mettent en scène des vues sur la montagne. Depuis la ville traditionnelle, les vues vers le mont Royal se raréfient, sont de plus en plus encadrées ou disparaissent. Plusieurs points de repère s'ajoutent dans le paysage comme le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph, la tour de l'Université de Montréal, et la croix lumineuse qui devient la signature nocturne du mont Royal.

Au cours de la période moderne, les coupes de la moralité et les tours de télécommunication et de radiodiffusion modifient la silhouette de la montagne. L'Hôpital Général et les immeubles Trafalgar et Gleneagles s'ajoutent comme points de repère. Désormais, la densification urbaine se traduit par la construction en hauteur. À la suite de la construction de la Place Ville-Marie, plusieurs gratte-ciels se dressent au centre-ville, offrant de nouvelles vues en hauteur sur la montagne, mais aussi fractionnant de plus en plus les vues sur le fleuve.

En contrepartie, les vues dans l'entre-monts ont peu changé bien que, depuis les années 1980, la réalisation de mausolées et de columbariums a modifié le paysage perçu depuis les

hauteurs, et la végétation a obstrué et même dans certains cas éliminé certains points d'observation.

Plus récemment, la coupe des arbres a permis de restaurer le panorama du belvédère du parc Summit. L'aménagement d'un parc sur le sommet Outremont confirme un nouvel accès collectif au paysage du côté nord de la montagne. Des changements s'opèrent aussi sur les vues nocturnes de la montagne avec l'éclairage du pavillon Lassonde de l'Université de Montréal et du stade Molson.

Les images présentées témoignent de l'évolution des vues au fil des années.

2.3.8 VUES : DES REGARDS SUR ET DEPUIS LA MONTAGNE

1



2



6



7



8



PORTRAIT ACTUEL

Les vues vers et depuis la montagne portent des valeurs symbolique, esthétique et historique et contribuent au caractère identitaire et à l'image de Montréal. Les vues significatives les plus valorisées dans l'histoire de Montréal concernent les vues de la montagne vers le fleuve, de même que les vues du fleuve et de l'île Sainte-Hélène vers la montagne.

Le *Plan d'urbanisme de Montréal 2004*, son document complémentaire et le *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal* ont affirmé l'importance de préserver la prédominance du mont Royal dans le paysage urbain et de maintenir les relations visuelles entre la montagne, les cours d'eau et le milieu urbain environnant. Une centaine de points de vue d'intérêt ont été retenus à partir de belvédères, de voies de circulation et de parcs, dans le but de protéger les grandes perspectives et les vues encadrées d'intérêt vers et à partir de la montagne.

Les grandes perspectives vers la montagne se présentent en deux séquences : à l'échelle métropolitaine et à l'échelle de la ville. Visible de très loin, le mont Royal se profile à l'horizon à partir de plusieurs lieux en périphérie de la région montréalaise, notamment à partir des autoroutes (Oka, Laval, Terrebonne, Boucherville, autoroutes 10, 13, 15, 19, 20, 134) et des ponts.

À l'échelle de la ville, plusieurs panoramas saisissants révèlent, à partir de grands espaces ouverts (front de plans d'eau ou parcs), d'infrastructures routières surélevées (ponts, viaducs) ou de secteurs relativement élevés, l'ampleur de la montagne verte en arrière-plan des quartiers construits.

À ces grandes perspectives, s'ajoutent les vues encadrées par les rues et le bâti vers la montagne. Plusieurs vues encadrées se concentrent au centre-ville vers une partie du flanc sud de la montagne. Les rues du Plateau Mont-Royal offrent également plusieurs vues encadrées vers le flanc est de la montagne, alors que moins de rues encadrent des vues vers le flanc nord. Le flanc ouest demeure la partie de la montagne la moins visible à partir du réseau de rues.

En s'approchant, la relation se précise avec une partie de la montagne. Le grain de l'image se raffine : le couvert végétal relativement homogène se distingue plus nettement avec ses couleurs saisonnières, les éléments se précisent.

Le profil de la montagne se ponctue de points de repère significatifs qui contribuent à sa valeur symbolique : le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph, le bâtiment culminant de la montagne, la croix lumineuse du Mont-Royal et la tour iconique du pavillon Roger-Gaudry de l'Université de Montréal. S'y découpent également l'ensemble Gleneagles-Trafalgar, l'Hôpital Général, les imposants blocs du RockHill et les antennes disgracieuses.

La montagne constitue toujours un belvédère d'où l'on peut



embrasser du regard la ville en contrebas, les plans d'eau et les autres Montérégiennes. Quatre belvédères aménagés (Kondiaronk, Summit, Oratoire, Camillien-Houde) offrent des panoramas spectaculaires et une visite de Montréal ne saurait être complète sans faire un arrêt à l'un d'eux. Celui qui sera formalisé dans le cadre de l'aménagement du parc sur le sommet Outremont est déjà bien fréquenté. Mais les tours du centre-ville fragmentent de plus en plus les vues vers le fleuve à partir du belvédère Kondiaronk et à partir du flanc sud de la montagne.

Les trois sommets offrent aussi des vues intérieures permettant de comprendre la montagne avec ses sommets, ses vallons, son entre-monts. Plusieurs des ces vues intérieures, offertes depuis le parc du Mont-Royal, les deux cimetières et le parc Summit, sont identifiées au *Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal*. Par le creux des vallons, on peut apercevoir la ville au loin et les plans d'eau en périphérie de l'île. En raison de l'importance du couvert végétal dans la cuvette, l'hiver dégage le champ de vision.

ILLUSTRATIONS

- 1 Vue depuis le sentier de l'Escarpement, 2005 Source DGPV, VdeM
- 2 Vue depuis le belvédère Kondiaronk, 2005 Source : VdeM
- 3 Vue depuis le belvédère Summit, 2007 Source : VdeM
- 4 Vue vers le nord depuis le sommet Outremont, 2009 Source : VdeM
- 5 Vue depuis la grande plaine du cimetière NDDN, Source : photo D. Eugène Healy, Internet
- 6 Vue depuis le stationnement de l'Hippodrome Blue Bonnets, 2007 Source : VdeM
- 7 Vue depuis le viaduc Rosemont-Van Horne, 2008 Source : VdeM
- 8 Vue depuis le parc Jarry, 2007 Source : VdeM
- 9 Vue de Montréal et du mont Royal, 2008 Source : VdeM
- 10 Vue depuis l'ave McGill College Source : <http://www.tourisme-montreal.org/Quoi-Faire/Attractions-touristiques/mcgill>

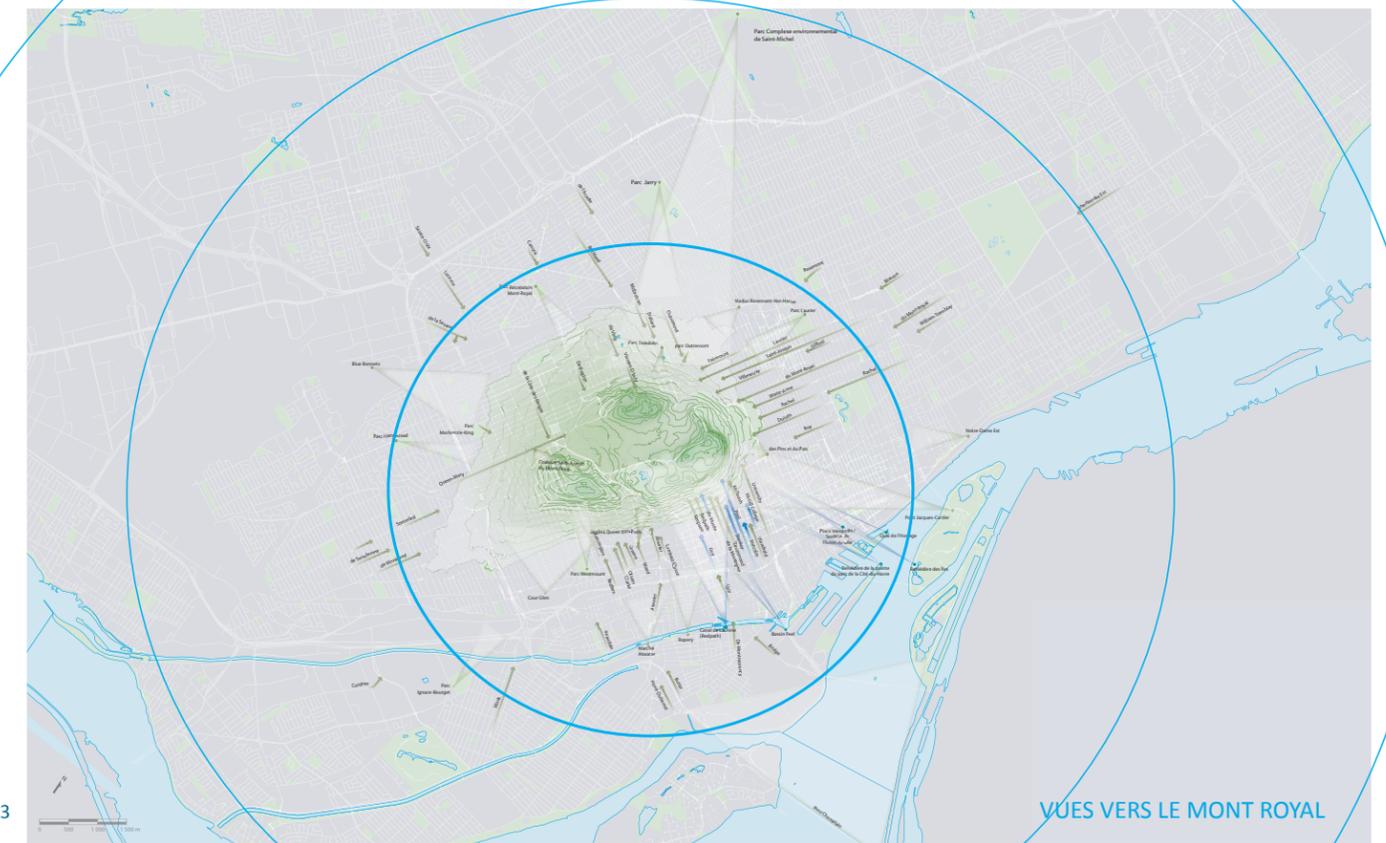
2.3.8 VUES : DES REGARDS SUR ET DEPUIS LA MONTAGNE



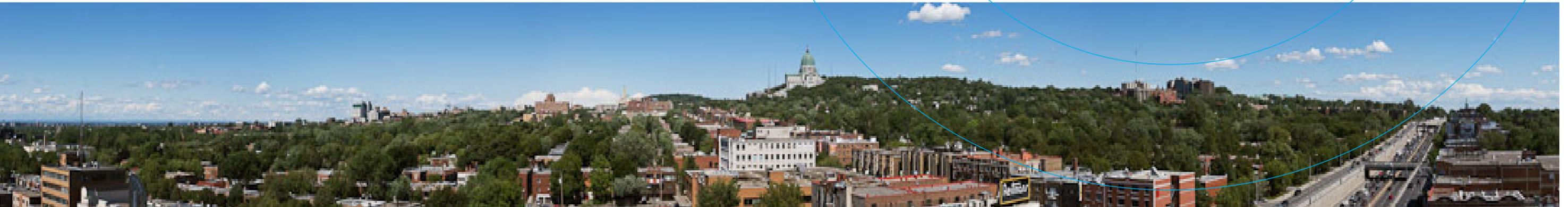
1

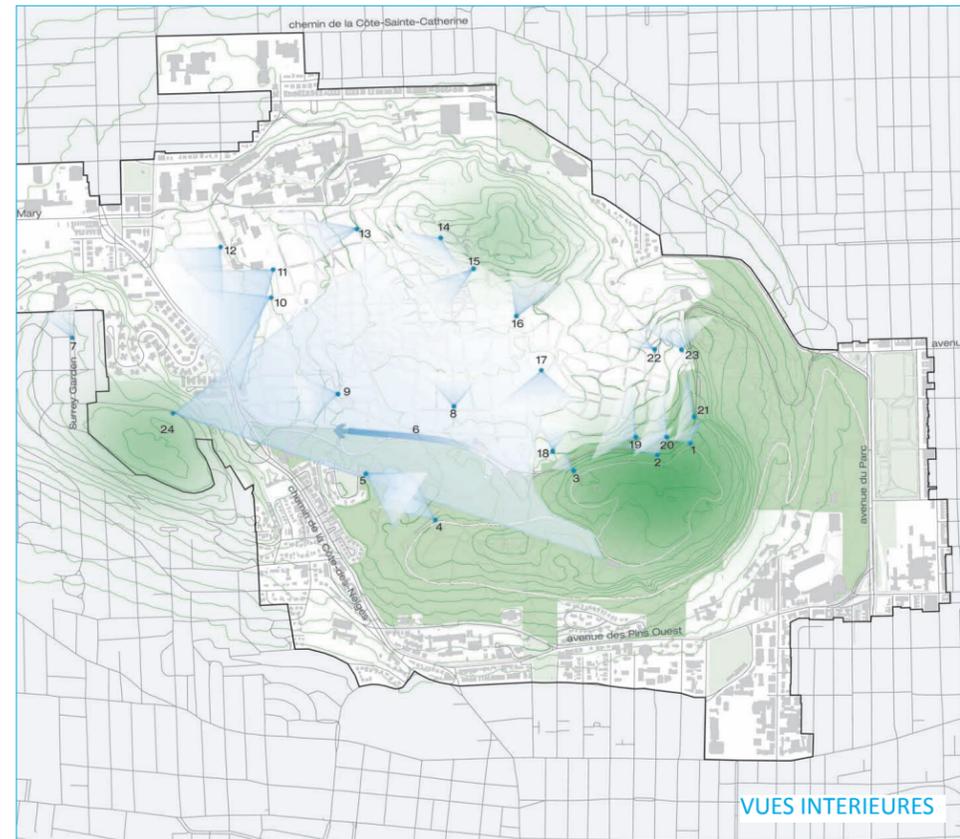
ILLUSTRATIONS

- 1 Vue depuis le sentier de l'escarpement vers le sud 2010 Source : photo Sylvain Legault, DGPV VdeM
2 Vue depuis un bâtiment bordant l'autoroute Décarie 2010 Source : photo Jean Landry
3, 4, 5 Cartes d'inventaires des vues Source : PPMVMR, VdeM
(Note : Voir aussi l'inventaire des vues d'intérêt en Annexe 6.3 _ Vues)



3





ILLUSTRATIONS (suite)

- 6 Parc Rutherford panorama Source : inconnue
- 7 Vue vers le nord depuis le Sommet Outremont Source : www.er.uqam.ca/nobel/k27454/mont-Royal/panorama6.html
- 8 Vue vers le sud depuis le belvédère Summit Source : DGPV, VdeM
- 9 Vue vers le nord depuis l'Oratoire Saint-Joseph Source : photo Jean Landry
- 10 Vue vers l'est depuis les escaliers au nord du belvédère Camillien-Houde Source : DGPV, VdeM

7, 8, 9, 10



2.4 LES TRAITS DOMINANTS DES NATURES ET CULTURES

en résumé :

RELIEF / GÉOLOGIE

- Appartenance aux Montréalaises et la seule située en milieu urbain
- Une forme émergente à la silhouette distincte formant un repère et un belvédère naturels en contraste avec la plaine et les terrasses environnantes
- Une montagne composée de trois collines entourant un entre-monts
- Un relief qui a joué un rôle déterminant dans les déplacements et le développement de la ville
- Une topographie et une géologie modifiées par des terrassements
- Inspiration du vocabulaire bâti de pierres locales
- Perception dans des formations et phénomènes géologiques naturels et révélés
- L'objet prépondérant de l'aménagement du parc du Mont-Royal : le caractère « montagne »
- Un relief qui se découpe en 6 grandes unités topographiques

EAU

- La présence naturelle de l'eau perceptible par une diversité de milieux humides (marais, étangs, coulées, ruisseaux intermittants) et par des résurgences dans les failles de parois rocheuses en hiver et au printemps
- Une présence essentielle dans différents espaces et ouvrages pour ses qualités d'ambiance, d'expérience, paysagère et écologique.
- La présence de composantes paysagères significatives témoignant de la domestication de l'eau dans l'histoire de la montagne :
 - Les vestiges et traces des anciens ruisseaux : une partie du ruisseau Springgrove dans le Cimetière Mont-Royal et une trace observable du ruisseau Raimbault dans le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges
 - Le bassin du Grand Séminaire, alimenté autrefois par les sources de la montagne
 - Le lac aux Castors, un bassin miroir unique situé au creux des bassins versants de la colline du mont Royal
 - Les réservoirs, témoins du rôle de la montagne dans l'approvisionnement en eau potable et dans le développement de la ville

VÉGÉTATION

- Une mosaïque végétale variée créant des milieux naturels et aménagés avec une multitude d'ambiances scéniques et sensorielles
- Une forte empreinte végétale comprenant des bois, des pelouses et prairies, des pelouses plantées, des espaces verts du domaine public et des jardins privés contribuant à la diversité biologique, écologique et paysagère de même qu'au rafraîchissement urbain
- La présence de bois témoins des peuplements d'origine
- Une montagne aux sommets et aux flancs sud et est boisés composant l'image identitaire de Montréal et l'arrière-scène du centre-ville
- La présence des arbres sur les sommets et les flancs de la montagne, une permanence et une valeur paysagères ayant conduit à la création du parc du Mont-Royal et à l'encadrement réglementaire de l'abattage et de la plantation des arbres dans l'AHNMR
- De vastes espaces verts, situés au cœur de la métropole, largement accessibles à la population
- La présence de vastes 'aires ouvertes' permettant d'embrasser du regard et d'apprécier 'la montagne'
- Une végétation exprimant sa relation avec le relief et l'eau, qui dramatise et renforce l'expérience du lieu et le caractère « montagne »

- L'intérêt et l'influence du caractère saisonnier, vivant et changeant de la végétation à l'échelle de la ville, de la montagne et de ses unités topographiques
- La variété des peuplements, la diversité des espèces et la représentativité des aménagements paysagers comme témoins des différentes époques et des regards portés sur le paysage
- La présence d'arbres et de bois remarquables pour leur âge, leur unicité et leur qualité esthétique

PARCELLAIRE

- La montagne comme obstacle exprimé dans le premier plan de subdivision cadastrale qui oriente la localisation des premières côtes et l'organisation de l'espace urbain typique à Montréal
- Une orientation nord-sud typique des lots du Régime français et une orientation est-ouest atypique conditionnée par la topographie et les ruisseaux
- Une trame de grands lots ceinturés de petits lots
- Les grandes parcelles institutionnelles
- Les grands lots se concentrant au cœur de la montagne, sur les trois sommets et les flancs des collines du mont Royal et d'Outremont



Oeuvre de Carlos Martinez, Le flanc sud du mont Royal, 2011

- La présence de divers témoins soulignant le lotissement d'origine : rues, limites de propriété, anciennes limites municipales, alignement d'arbres, parties de mur, clôtures

VIAIRE

- Deux types de tracés révélateurs d'une permanence structurale : les tracés droits issus du parcellaire orthogonal d'origine et les tracés sinueux adaptés à la topographie
- Une forte trame de rues qui convergent vers la montagne
- Le chemin de la Côte-des-Neiges, un parcours unique comme ancien tracé amérindien, parcours fondateur et voie qui traverse la montagne
- Le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, autre parcours fondateur témoin des premières côtes du Régime français
- Les avenues du Parc, des Pins, Cedar, du Docteur-Penfield, les boulevards du Mont-Royal et Édouard-Montpetit, des parcours qui contournent la montagne
- Les chemins de la Côte-des-Neiges et Summit Circle, les avenues du Parc et des Pins et le boulevard du Mont-Royal, des parcours qui offrent un contact avec la montagne
- Les chemins de ceinture et de traverse, cyclables et pédestres, des parcours offrant de nouveaux accès et de nouvelles expériences de découverte de la montagne

USAGES

- Un domaine public et semi-public au cœur de la montagne, ceinturé de domaines privés
- Cinq grandes vocations, témoins de l'histoire de l'occupation de la montagne : sacré, santé, savoir, parcs et espaces verts, résidences de prestige
- Une vocation sacrée amorcée avec les Amérindiens par la présence de vestiges de sépultures, exprimée par les cimetières et le couvent des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et marquée par l'Oratoire Saint-Joseph
- Le savoir réparti en deux institutions universitaires, les universités McGill et Montréal occupant chacune un pôle sur deux flancs opposés de la montagne, et en deux institutions collégiales, Jean-de-Brébeuf et Notre-Dame

- Une vocation « parc » au cœur de la montagne complétée de petits parcs et espaces verts près des quartiers
- 3 sommets / 3 grands parcs, une image forte dans la ville
- Des activités diversifiées qui traduisent l'importante relation et appropriation par la population
- Des institutions de santé comprenant les hôpitaux Hôtel-Dieu, Royal Victoria, Général et Shriners, concentrées en ensembles denses
- La présence d'institutions limitrophes au parc et aux cimetières marquées par la présence de la montagne
- La présence d'institutions en aval des grandes voies de ceinture qui ponctuent la périphérie
- Une vocation résidentielle diversifiée : en petits ensembles directement en contact avec les cimetières et le parc, ou en plus grands ensembles ceinturant le pied de la montagne et le long de la coulée du chemin de la Côte-des-Neiges

LIEUX CONSTRUITS ET AMÉNAGÉS

- Une richesse et une diversité de lieux construits et aménagés, révélateurs d'usages, d'époques et de styles
- Une couronne institutionnelle, reflet d'une architecture et d'une mise en scène paysagère monumentales
- L'implantation des institutions et des villas selon l'intention : voir le paysage et être vu
- Les hôpitaux formant des ensembles denses et compacts en contraste avec la montagne
- La présence d'un couvent d'une communauté religieuse fondatrice de Montréal, ceinturé d'un mur avec verger et jardins
- Les cimetières formant un ensemble unique aux patrimoines d'exception
- Les cimetières et le parc du Mont-Royal mettant en valeur des aménagements, des monuments commémoratifs, des œuvres d'art funéraire et public de valeur historique, symbolique et esthétique
- Le parc du Mont-Royal, un lieu thérapeutique et de ressourcement, accessible à tous, mettant en valeur le caractère « montagne », le génie du lieu, ainsi qu'une succession de paysages et vues qui se révèlent le long des sentiers, du bas

LIEUX CONSTRUITS ET AMÉNAGÉS (suite)

- jusqu'au haut de la montagne
- L'héritage laissé par Olmsted dont se sont inspirées des générations de concepteurs et de gestionnaires pour la réalisation d'interventions sur la montagne
- Une diversité de typologies résidentielles, des villas aux conciergeries, créant des ensembles uniques comme le Mille carré doré et exprimant l'évolution du rapport avec la nature en ville dans une architecture et des jardins variés
- Une diversité d'aménagements et d'ouvrages de génie liés à la topographie (terrasses, talus, escaliers, murs et murets de pierre, réservoirs)
- Des ensembles institutionnels marqués par une forte organisation spatiale et combinant des bâtiments et des espaces aménagés dont l'interrelation génère une signature paysagère particulière
- La présence de plusieurs lieux représentatifs d'une idée directrice et d'une intention d'aménagement fortes :
 - L'esplanade de l'Université McGill avec son axe central, son parterre et l'ancienne résidence de James McGill
 - L'Université de Montréal avec sa tour iconique et sa cour d'honneur
 - Le Cimetière Mont-Royal comme témoin d'un cimetière rural à l'esthétique pittoresque
 - Le Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, combinant un esprit classique et une ambiance pittoresque influencée par les cimetières ruraux
 - Le parc du Mont-Royal, une œuvre d'art selon la vision de Frederick Law Olmsted intégrant des composantes bâties de qualité issues des époques successives
 - Le parc Summit, une réserve naturelle
 - L'Oratoire Saint-Joseph par son œuvre architecturale, son axe sacré, son chemin de croix, sa chapelle, son esplanade et ses talus
 - Des exemples d'anciennes villas comme la maison Hugh Allan, entourées de dépendances et de parterres
 - Le parc sur le sommet Outremont, un parc panoramique résultant d'une entente innovatrice entre la Ville et des partenaires institutionnels, un geste protégeant les patrimoines naturel et paysager actuels et contribuant au patrimoine de demain

VUES

- Des vues multiples et variées qui contribuent au caractère identitaire et à l'image de Montréal
- Une montagne verte en arrière-plan de la ville bâtie
- La montagne, un belvédère naturel offrant des vues panoramiques saisissantes jusqu'aux Montétégiennes et au-delà
- La montagne visible de loin, un repère à l'échelle métropolitaine et à l'échelle de la ville
- Les vues montagne / fleuve : les plus valorisées historiquement
- De nombreuses vues encadrées s'offrant depuis la grille de rues vers les flancs sud et est
- Une silhouette découpée par des points de repère significatifs et symboliques : la croix du mont Royal, le dôme de l'Oratoire Saint-Joseph, la tour de l'Université de Montréal
- Une silhouette marquée par des bâtiments forts : l'Hôpital Général, l'ensemble Trafalgar-Gleneagles, le RockHill
- Des vues intérieures vers l'entre-monts permettant une autre compréhension de la montagne
- Sur son pourtour, une présence d'espaces libres significatifs dans la lecture et l'approche à la montagne



